

Venez rejoindre les Associations

Communiquer



Participer

Echanger



Découvrir



Partager

S'amuser



SAMEDI
09
SEPTEMBRE

FORUM des ASSOCIATIONS
d'Argentré
14h - 18h
Complexe sportif

2

Mot du Maire

3

Délibérations Municipales

9

Echo des Commissions

- > Commission Urbanisme et Grands Projets
- > Commission Administration Générale, Restauration Scolaire et Garderie
- > Commission Bâtiments, Affaires Sportives et Affaires Scolaires
- > Commission Voirie, Environnement, Espace Vert

13

Vie Scolaire

- > Ecole Maternelle Publique "Les Dauphins"
- > Ecole Jacques-Yves Cousteau
- > Ecole St Cyr-Ste Julitte
- > Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

15

Vie Associative

- > Zoom sur les premières associations loi 1901 à Argentré
- > A.D.M.R.
- > Association "Les Babies"
- > Atelier Théâtre
- > Amicale Laïque des écoles publiques
- > Club des Aînés de la Vallée de la Jouanne
- > Familles Rurales
- > Comité de Jumelage
- > Amicale des Sapeurs-Pompiers

24

Vie Sportive

- > Edito du Président de l'US
- > Section Basket Ball
- > Section Gymnastique d'Entretien
- > Section Tennis
- > Section Randonnée Pédestre
- > Section Football
- > Section Cyclo
- > Section Tennis de Table
- > Section Volley Ball
- > Section Pétanque

29

Informations Diverses

- > Transports Scolaires
- > Gendarmerie
- > Office de Tourisme du pays de Laval, la SPA, Campagne de vaccination des Animaux, Ramassage des ordures ménagères.
- > Bibliothèque municipale, Information canicule, état-civil, calendrier des fêtes, La Poste, Garderie été 2006, presse, horaires bibliothèque...

9 septembre 1^{er} Forum des Associations



La vie associative tient une place primordiale dans la vie de la commune, les associations créent l'animation, la vie.

C'est pourquoi nous avons voulu les mettre à l'honneur en organisant le premier Forum des Associations.

Presque toutes ont répondu présent à notre invitation et je peux assurer qu'elles sont très mobilisées pour la réussite de cette manifestation.

Ce 9 septembre, les aires sportives connaîtront une animation sans précédent avec un programme dynamique.

> **Le sport** y aura une place de choix avec la participation des 9 sections de l'US Argentré avec à la fois des démonstrations et des exercices de découverte.

> **La culture** sera bien présente avec l'Ecole de Musique et de Danse et l'Atelier Théâtre qui proposeront des ateliers.

> Particularité : l'Association des Sénégalais de la Mayenne, dont le président est d'Argentré, proposera des danses africaines avec djembé.

Parmi toutes les associations présentes, j'en citerai deux autres :

> Le Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausein dont vous aurez sûrement aperçu le mât de mai installé près de la Mairie d'Argentré. Je vous invite à en savoir plus en découvrant les panneaux explicatifs autour de ce mât.

> Le Comice Agricole qui vient d'organiser sa manifestation annuelle et qui sera présent à ce forum avec une vidéo tournée dans l'allée du château d'Hauterive.

Bref toutes les associations seront présentes : la Société de pêche, l'ADMR, AGORA, les Pompiers, l'Amicale Laïque, L'APPEL, les Babie's, Familles Rurales, la Bibliothèque, le Club des aînés, l'AAA, toutes se feront un plaisir de vous présenter leurs activités.

Je suis convaincu que vous passerez une excellente après-midi ce samedi 9 septembre et qui sait, telle ou telle activité vous séduira ou, mieux encore, vous pourrez peut-être rejoindre les équipes de bénévoles.

En plus de l'aspect récréatif et découverte de ce Forum, je me réjouis de rassembler les associations en un lieu unique. Cela leur permet de mieux se connaître mais aussi de mieux apprécier leur complémentarité.

J'ajoute un petit clin d'œil à Jean Foucher qui réalise un diaporama sur l'ensemble de la vie associative et communale.

Je terminerai avec un remerciement à toutes les associations qui oeuvrent sur la commune. Elles sont nos partenaires. Nous avons tous besoin d'elles.

Merci, merci à tous les bénévoles et rendez-vous au 9 septembre.

Christian LEFORT

> Sessions de Janvier à Juin 2006

Approbation du projet d'aménagement du centre bourg avant consultation des entreprises et demandes de subventions.

Par délibération du 6 juin 2005, le conseil municipal avait approuvé l'Avant Projet d'aménagement pour un montant, toutes dépenses confondues, de 680.000 € TTC

Par délibération du 11 juillet 2005, il avait été décidé de poursuivre l'étude du projet sur ces bases et de préparer un dossier d'appel d'offres avec une tranche ferme et 3 tranches conditionnelles.

Au cours de cette étude, la commission urbanisme a proposé d'étendre la zone 30 Km/h en aménageant un plateau surélevé qui engloberait la place jusqu'au trottoir du Crédit Mutuel. Ce supplément est estimé à 20 000 € TTC.

Par ailleurs, la prise en compte à ce stade d'un certain nombre de prescriptions (notamment une prise en compte plus forte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite) majore l'estimation initiale de 55 000 €.

Ainsi, le projet qui est présenté est estimé à 755.000 € TTC toutes dépenses confondues y compris 25.000 € TTC pour les sanitaires.

Le conseil municipal décide :

- De maintenir l'enveloppe financière validée le 6 juin 2005, augmenté du coût du plateau surélevé en béton désactivé estimé à 20.000 € TTC, soit un montant total toutes dépenses confondues de 700.000 € TTC

DEPENSES

Travaux

- Tranche ferme : Place centrale + 2 parkings	375 000 + 25 000 (sanitaires) = 400 000 €
- Tranche conditionnelle 1	
Aménagement rue du Pavillon	56 000 €
- Tranche conditionnelle 2	
Jardin public	163 000 €
- Tranche conditionnelle 3	
Aménagement rue de Montroux	27 000 €
TOTAL	646 000 €

Etudes et divers

54 000 €

TOTAL DES DEPENSES TTC 700 000 €

RECETTES

- Fonds de concours de Laval Agglomération	31 500 €
- Subvention du département au titre des aménagements communaux de qualité	71 610 €
- Subvention de l'Etat au titre des aménagements de sécurité	21 000 €
- Subvention de l'Etat au titre des amendes de police	10 000 €
- Subvention du Ministère de l'Intérieur	15 000 €
- Vente terrain constructible 1200m ² X 30 € (côté rue froide)	36 000 €
- FCTVA	110 000 €
- Emprunt et fonds propres	404 890 €

TOTAL DES RECETTES TTC 700 000 €

Demande de subvention pour l'accessibilité au bureau de poste

Un projet d'aménagement d'un accès à la Poste pour les personnes à mobilité réduite est envisagé.

La Direction Départementale de l'Équipement, maître d'œuvre, est en phase d'étudier le dossier. Des plans et des devis sont en cours d'élaboration. Le conseil Municipal décide de demander l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat pour les travaux nécessités par des règles de sécurité ou d'accessibilité sur l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public.

Cession de parcelles du lotissement « Les Gasneries » à Laval Agglomération

Un îlot du lotissement des Gasneries d'une surface de 1 692 m² est réservé à la construction de 4 pavillons destinés à la location sociale. La commune aménage tout l'espace de cet îlot mais ne vend que les 4 parcelles nécessaires à la construction soit 1159 m² :

Conformément aux conditions de financement du logement social définies dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), c'est Laval Agglomération qui acquiert les terrains pour ensuite les céder à 30% de la valeur d'acquisition à l'opérateur immobilier.

Le prix de revient de cet îlot B est de 73 761 € H.T. conformément au budget prévisionnel.

Étant précisé que le plafond d'acquisition est fixé à 15 000 € H.T. par logement, soit un plafond de 60 000 € H.T. pour l'opération, le conseil municipal décide de céder à Laval Agglomération, les parcelles de terrain au prix de 60 000 € H.T. après avis des Domaines.

Cession de terrains à Laval Agglomération sis rues des Bossards et Beausoleil

Deux opérations de construction de logements sociaux sont actuellement en cours sur la commune :

- > 5 logements à l'angle de la rue de Beausoleil et de la rue des Bossards
- > 2 logements rue des Bossards

Conformément aux conditions de financement du logement social définies dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), c'est Laval Agglomération qui acquiert les terrains pour ensuite les céder à 30% de la valeur d'acquisition à l'opérateur immobilier.

Le prix de revient des acquisitions, des démolitions et des aménagements s'établit à environ 220 000 €.

Étant précisé que le plafond d'acquisition par Laval Agglomération est fixé à 15000 € par logement, soit un plafond de 105 000 € pour cette opération, le conseil municipal décide de céder terrains à Laval Agglomération au prix de 105 000 € après avis des Domaines.

Prise en location d'une maison pour le père Michel SEGRETAIN

A compter du 27 mars, les travaux de requalification du presbytère en mairie vont commencer. Préalablement, il nous faut assurer le relogement du père Michel SEGRETAIN et mettre à disposition les salles nécessaires à la vie paroissiale. Une maison a été trouvée par la mairie, 19 place de l'Eglise à Argentré, propriété de Mme SABIN. Cette maison permettra de reloger le père Michel SEGRETAIN et de pourvoir aux besoins paroissiaux. (loyer de 380 €/mois supporté pour l'essentiel par la mairie) Il est décidé d'autoriser Le Maire à signer le bail et la convention de mise à disposition.

VOTE DES SUBVENTIONS 2006

Convention ADMR.....	2 911,00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	460,00 €
AFCRE (Association des Communes et Régions d'Europe)	223,00 €
AGORA (cantine et garderie)	400,00 €
AMF53 (Associations des Maires de France).....	622,00 €
Ass. des amis de la BDP de la Mayenne (Bibliothèque de la Mayenne).....	311,00 €
Ass. sportive et culturelle Cousteau	6 968,00 €
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4 386,00 €
Association animation Argentré	3 000,00 €
Les Babies	210,00 €
Atelier théâtre	2 910,00 €
CAUE de la Mayenne (Conseil Architecture de la Mayenne).....	183,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat.....	100,00 €
Classe de découverte Cousteau	1 740,00 €
Classe de découverte St-Cyr / Ste-Julitte	1 740,00 €
Club des Aînés	350,00 €
Comice agricole.....	320,00 €
Comité de jumelage	2 389,00 €
Familles rurales - Association Argentré.....	420,00 €
Fanfare Argentré	230,00 €
Féd. Dép. Group. Protection des cultures	245,00 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp).....	552,00 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	150,00 €
La Prévention Routière.....	76,00 €
Société de pêche La Jouanne.....	330,00 €
SPA	400,00 €
UDAF de la mayenne	250,00 €
US Argentré.....	8 023,00 €
US Argentré animateur Section Football.....	500,00 €
Actions humanitaires.....	1 100,00 €
Autres subventions non affectées	3 501,00 €
TOTAUX	45 000,00 €

Vote des taux d'imposition 2006

Les taux d'imposition resteront inchangés en 2006.

	Taux 2005	Taux 2006	Bases d'imposition	Produit en €
Foncier Non bâti	41.83	41.83	211 500	88 470
Foncier Bâti	25.08	25.08	952 500	238 887
Taxe Habitation	16.42	16.42	1.445.000	237 269
			TOTAL	564 626

Demande de subvention auprès de l'ADEME

Les coûts de chauffage de l'école élémentaire Jacques-Yves Cousteau d'Argentré étant importants, une étude de pré-diagnostic thermique a été demandée au bureau d'études technique MARCHAL de Changé. Il est décidé de demander une subvention à hauteur de 70% auprès de l'ADEME (Agence pour le Développement et la maîtrise de l'Energie) pour ces frais d'étude.

Approbation du PLU

Au regard des différents avis des différentes personnes publiques associées ;

Vu l'arrêté municipal en date du 16 novembre 2005 soumettant le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) à enquête publique (rapport et conclusions du commissaire enquêteur)

Considérant que les avis recueillis nécessitent certaines modifications du document, à savoir :

- 1- Corrections sur le report de certaines servitudes à la demande des services de l'Etat
- 2- Corrections à apporter au report des zonages UE et des compléments au règlement de cette même zone à la demande de Laval-agglomération

- 3- L'intégration d'un emplacement réservé au bénéfice de RFF pour la réalisation d'une nouvelle ligne LGV
- 4- Les compléments apportés au P.A.D.D dans l'esprit de la loi SRU, notamment par rapport à la densification et les projets et que nous avons la volonté de poursuivre

Considérant que ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier P.L.U. approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Institution du Droit de Prémption Urbain

La commune d'Argentré étant dotée d'un Plan Local d'Urbanisme, Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal a la faculté de délibérer afin d'instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines et à urbaniser définies aux plans de zonage.

Le Droit de Prémption Urbain (D.P.U) est un outil permettant à la commune de réaliser des actions ou des opérations d'aménagement et de constituer des réserves foncières à cet effet. Avant toute vente d'un bien immobilier bâti et non bâti compris à l'intérieur du périmètre délimité, une Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) est obligatoirement transmise à la commune et le Conseil Municipal dispose d'un délai de 2 mois pour statuer sur la nécessité ou non de préempter.

Considérant l'utilité que présente la mise en place de cet outil foncier pour mener à bien la politique municipale, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du PLU approuvé le 13 avril 2006.
- De donner délégation au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de décider de l'opportunité ou non d'exercer le droit de préemption.

Un registre sur lequel seront inscrits les biens préemptés et leur utilisation sera ouvert à la mairie où chacun pourra soit en prendre connaissance soit en obtenir un extrait.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du presbytère

La mission de maîtrise d'œuvre sur le projet de restructuration du presbytère pour implantation de la mairie à Argentré a été confiée à l'Agence A3 Architecture de Laval et aux Bureaux d'études BECB de St Berthevin - Suivant le marché initial, l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 210.000 € HT et le forfait de rémunération de 22.848,02 € HT (taux de rémunération de 10.88%)

Le montant de 22 848,02 € HT, (marché en date du 6 juillet 2004) se décompose comme suit :

- Tranche ferme : études de diagnostic/faisabilité 2.499,55 €
- Tranche conditionnelle : mission de base complémentaire..... 20.348,47 €
(conditions économiques du mois de mai 2004.)

Le coût prévisionnel des travaux est fixé sur la base de l'Avant Projet Définitif à 314.400 € HT (valeur de février 2005) soit ramené à 310.800€ HT (valeur de mai 2004).

Cette augmentation résulte essentiellement à :

- l'évolution du programme initial
- l'évolution du coût de la construction et notamment les matériaux
- l'évolution des exigences réglementaires en matière de mise aux normes de sécurité.

Ainsi les honoraires définitifs sont

- Tranche ferme : études de diagnostic/faisabilité 2.499,55 €
- Tranche conditionnelle : mission de base complémentaire..... 29.090,15 €
- Soit un **TOTAL DE** **31.589,70 € HT**

Il est décidé d'autoriser le Maire à signer l'avenant au marché.

Demande de subvention-Surveillant de baignade

Comme chaque année, la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de Juillet et Août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du BNSSA. Pour l'année 2006, un surveillant de baignade va être recruté à cet effet et une subvention va être demandée auprès de la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport).

Transformation des anciens vestiaires en une salle de réunion

Il est décidé d'une restructuration des anciens vestiaires de foot et de les transformer pour en faire une salle de réunion.

Convention relative à l'implantation d'une boîte aux lettres modulable

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la loi, La Poste doit distribuer tous les jours ouvrables et sauf circonstances exceptionnelles, les envois postaux et donc collecter au préalable le courrier qui lui est confié. Dans le cadre de l'évolution de son organisation, la Poste a décidé l'abandon des boîtes aux lettres en pignon du bâtiment et leur remplacement par une boîte modulable installée sur le domaine public, à droite de l'entrée. Cette disposition nécessite la passation d'une convention entre la commune d'Argentré et la Poste. Le conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à signer cette convention.

budget primitif 2006

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget progresse de 7,3% pour s'établir à un niveau de 1 973 903 € contre 1 838 943 € en 2005. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition au titre de 2005. Toutefois, la décision de prélever à la "source" une partie de la contribution au SIVU (Musique) constitue indirectement une augmentation des recettes. Nous devons continuer à être vigilants sur la progression des charges de fonctionnement (+6,23%), notamment les charges de personnel et les dépenses en énergie.

DÉPENSES	
Charges de Personnel	
779.771 €	46.40 %
Charges à caractère général	
• Entretien courant	
• Consommations diverses	
402.590 €	24.00 %
Autres charges de gestion courante	
• Indemnités des élus, subventions,	
• école de musique, aide sociale...	
178.892 €	10.60 %
Charges financières	
116.087 €	6.90 %
Dépenses ou charges diverses	
140.100 €	8.30 %
Dotations aux amortissements	
63.719 €	3.80 %
Virement à la section d'investissement	
292.744 €	

1.681.159

292.744

RECETTES	
Produit des services du Domaine et Vente	
164.100 €	8.30 %
Impôts et Taxes directes	
• Dont Taxe d'habitation : 237.629 €	
• Dont foncier bâti : 238.887 €	
• Dont foncier non bâti : 88.470 €	
• Autres : 18.650 €	
583.276 €	29.50 %
Dotations de l'État	
• Dotation globale de fonctionnement	
• Fonds de compensation	
• Fonds de péréquation	
707.303 €	35.80 %
Contribution Laval Agglo	
230.303 €	11.70 %
Recette Diverses	
• Dont loyers : 131.440 €	
288.921 €	14.70 %

1.973.903

SECTION D' INVESTISSEMENT

Il s'agit de continuer la mise en oeuvre des grands chantiers initiés en 2004 et 2005 : Cas de la nouvelle gendarmerie, de l'aménagement du centre bourg et du transfert de la mairie dans le presbytère.

Le volume de recette de fonctionnement transféré au budget d'investissement couvre bien le montant du capital des emprunts à rembourser, mais ne permet pas de dégager de grandes capacités à autofinancer. Le recours à l'emprunt est donc une nécessité si nous voulons développer notre commune.

Le produit de la vente des logements de la gendarmerie et des logements du Palis n'est pas intégré dans notre budget d'investissement. Les arbitrages sur la destination des fonds se feront au regard du dénouement des transactions immobilières.

DÉPENSES	
Remboursement du capital des emprunts	
220.650 €	
Acquisitions et Travaux	
2.865.804 €	
Dont 537.188 € de reste à réaliser	
• Subv. Pont de la Chevalerie	30.000 €
• Acquisition matériels	46.681 €
• Travaux bât. communaux	91.761 €
• Voirie	58.320 €
• Aménagement centre bourg	684.450 €
• Transfert de la mairie	512.866 €
• Actions/développement/communication	3.000 €
• Nouvelle Gendarmerie	1.302.075 €
• Equipements sportifs	3.683 €
• P.L.U.	3.166 €
• Aménag. Bibliothèque	2.654 €
• Aménag. terrain BMX	1.000 €
• Aménag. entrée Terrasses (étude)	4.105 €
• Aménag. rue Beausoleil	88.792 €
• Dépenses imprévues	33.251 €
Déficit d'investissement reporté	
130.754 €	

3.086.454

130.754

RECETTES	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	
292.744 €	
Emprunts	
1.760.000 €	
gendarmerie : 1.300.000 €	
emprunt nouveau : 460.000 €	
Subventions - FCTVA - TLE	
645.047 €	
• Dont reste à réaliser : 266.825 €	
Amortissements	
63.719 €	
Cessions Immobilisations	
105.000 €	
Affectation du résultat	
Couverture du besoin de financement : 450.086 € + solde des restes à réaliser	
350.698 €	

2.866.510

350.698

Tarifs Municipaux

Nouveaux tarifs de la cantine décidés pour l'année scolaire 2006-2007 à compter du 1er septembre 2006 :

	Tarif année 2005-2006	Tarif année 2006 - 2007
Repas enfant Argentré	2.86	3.00
Repas adulte	5.15	5.41
Repas Personnes âgées	4.30	4.52
Repas enfant Extérieur	2.86	3.00

Nouveaux tarifs de la garderie décidés pour l'année scolaire 2006-2007 à compter du 1er septembre 2006 :

Garderie	Tarif année 2005-2006	Tarif année 2006-2007
Matin ou soir	1.54	1.62
Matin et soir	2.41	2.53
Demi-journée	3.02	3.17
Journée	5.48	5.75

Subvention à l'Amicale des pompiers d'Argentré

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle caserne de Babenhausen, une délégation d'une quinzaine de pompiers d'Argentré va se déplacer en Allemagne. Ce déplacement va occasionner les frais, le Conseil Municipal a décidé d'accompagner l'Amicale des Sapeurs Pompiers à hauteur de 125 €.

Subvention à l'association «Club Richelieu - Journée du 14 Mai»

Pour aider les parents (dont l'une des 2 familles organisatrices est Argentréenne) de deux jeunes filles atteintes de la maladie de la sclérose en plaques, David Le Frapper, ancien Argentréen et ancien joueur de football du stade Lavallois a organisé le 14 mai un match de football «amical» avec des joueurs professionnels de différentes formations.

Le but de cette manifestation est de récolter un maximum de fonds, par le biais de l'association «Club Richelieu Alfred Jarry de Laval». Dans le cadre des actions humanitaires, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention d'un montant de 100 € à cette association.

Suppression de deux postes d'agent administratif à mi-temps et création d'un poste à temps complet

Au service administratif :

Le 29 septembre 2003, nous avons créé un poste à mi-temps qui est occupé par Melle Sandrine Goisbault, actuellement en congé parental jusqu'au 18 juin 2006 et qui est remplacée par Mme Gougeon Christine. Le 20 septembre 2004, nous avons créé un autre poste à mi-temps qui est occupé actuellement par Mme Gougeon Christine. Melle Goisbault, par courrier du 18 Avril nous a fait part de sa démission puisqu'elle a obtenu un poste à temps complet sur Ahuillé, près de son domicile.

Afin de mieux organiser le temps de travail au service administratif, il est décidé de supprimer les deux postes d'agent administratif à mi-temps pour créer un poste d'agent administratif à temps complet.

Aide humanitaire

Devant la tragédie qui a frappé la population d'Indonésie suite au tremblement de terre du 27 mai 2006, le Secours Populaire Français souhaite constituer des fonds pour leur venir en aide.

La Fédération du Secours populaire de la Mayenne souhaite que chaque collectivité puisse contribuer en fonction de ses disponibilités à un élan de solidarité envers les populations touchées par cette catastrophe. Il est décidé de verser 150 € dans le cadre des actions humanitaires.

Construction de sanitaires – Centre bourg

Dans le projet de l'aménagement du centre bourg des sanitaires vont être construits.

C'est Monsieur Dubray, A3 Architecture qui réalise ce projet.

Les toilettes (+ abri vélos) sont positionnées en bordure de la voie ce qui permet de gérer en même temps la différence de niveau. Il est décidé d'autoriser le maire à déposer et signer le permis de construire de cette opération.

Vente d'un terrain communal

La commune est propriétaire d'un terrain de 1499 m2 cadastré AH22 situé juste en dessous de l'école St Cyr Ste Julitte en bordure du Roquet de Patience.

Ce terrain constructible ne présente aucun intérêt pour la commune et intéresse un éventuel acquéreur. Il est décidé de vendre ce terrain dans les conditions suivantes :

Prix : 50 000 €

Viabilité à la charge de la commune

Sous réserves suivantes :

> De disposer de l'avis des services des domaines

> De noter la servitude concernant la canalisation d'eau qui a été implantée sur ce terrain pour le rejet des eaux pluviales provenant du lotissement de Bel Air dans le chemin « Roquet de patience ».

La recette et les dépenses prévues seront inscrites en Décision Budgétaire Modificative après connaissance exacte des montants.

TARIFS MUNICIPAUX À COMPTER DU 1er JANVIER 2007

Tarifs à compter du 1er janvier 2007

COMMUNE HORS COMMUNE

OBSERVATIONS

SALLE DES FÊTES		caution 500,00	Période de chauffage du 1er octobre au 30 avril
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	141,00	220,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	114,00	195,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	212,00	331,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	172,00	292,00	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	62,00	106,00	
Associations communales			
Journée des classes	34,00		
Forfait 1 jour avec chauffage	114,00	220,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	91,00	195,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	171,00	331,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	138,00	292,00	
Soirée théâtre-loto	44,00	106,00	
Soirée Saint-Sylvestre	141,00	551,00	
Galette des rois/Assemblée générale	gratuit	106,00	
Participation forfaitaire au ménage ⁽¹⁾	30€ pour 2 heures		

Pour les associations communales, pour la première utilisation de l'année, gratuité de la salle, uniquement participation forfaitaire au ménage ⁽¹⁾. Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 h de ménage, il faut ajouter 15 euros/heure supplémentaire pris sur la caution

Arbre de Noël Ecoles : Gratuité de la salle

CUISINE RESTAURANT MUNICIPAL		caution 800,00
Particuliers/Entreprises/etc...	141,00	176,00
Associations Communales	50,00	
Participation forfaitaire au ménage	30,00	30,00

SALLE DE LA VALLÉE		caution 500,00	Période de chauffage du 1er octobre au 30 avril
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	106,00	166,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	86,00	147,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	159,00	248,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	129,00	219,00	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres	44,00	78,00	
Vin d'honneur gratuit pour les associations communales			
Journée des classes	30,00	Plein tarif	
Associations communales			
Forfait 1 jour avec chauffage	85,00	166,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	68,00	147,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	128,00	248,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	104,00	219,00	
Soirée théâtre-loto	34,00	80,00	
Soirée Saint-Sylvestre	106,00	414,00	
Galette des rois/Assemblée générale	gratuite	78,00	

Associations communales : Gratuité de la salle dans le cadre de leur activité. Si manifestation, la 1ère est gratuite, ensuite tarif normal.
Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, il faut ajouter 15 euros/heure supplémentaire pris sur la caution.

LOCATION DE MATERIELS		caution 800,00
Sono salle des fêtes	(a)	(a) à disposition avec location salle des fêtes
Location	(b)	(b) uniquement Associations Communales
Sono portative		
Location		
Plateau déchets verts	18,00	
Plateau gravats et gros encombrants	36,00	(1) 46 si tri
Bancs	1,00	1,00
Table (l'unité) 4 personnes	2,00	2,00
Chaise (l'unité)	0,30	0,30
Caution (pour tables et chaises pour 1 lot)	80,00	
Travée (l'unité) + bâches	30,00	50,00
Caution (par travée)	165,00	Gratuit pour les Associations Communales

DROIT DE PLACE	
A l'année	110,00
Par passage	35,00

CIMETIÈRE	
Colombarium (50 ans)	120,00
Concession trentenaire	120,00
Concession cinquantenaire	200,00
Taxe d'inhumation	40,00

Commission Urbanisme et Grands Projets

DES CHANTIERS EN COURS

> La gendarmerie :

Les travaux de construction de la gendarmerie se poursuivent, pour une livraison prévue au 1er octobre.

> Les Gasneries :

Les premières maisons sortent de terre actuellement, dont 4 logements locatifs sociaux construits par Méduane Habitat. Nous démarrons les travaux de viabilité de la 2^{ème} tranche, qui sera disponible pour les nouvelles constructions fin 2006.

En parallèle, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable d'Argentré Sud, ayant la compétence dans le domaine de l'eau et l'assainissement, va implanter un nouveau poste de refoulement (à la charge de la commune), route de Montsurs près du lavoir, pour remplacer celui existant chemin des Coprins, considéré insuffisant, pour desservir les nouvelles habitations.

ANGLE DE LA RUE BEAUSOLEIL ET DES BOSSARDS

La construction par Méduane Habitat des logements locatifs sociaux se poursuit pour une livraison envisagée fin 2006. En parallèle, la commune réalise les travaux d'accompagnement prévus (déplacement de la sortie de la rue des Bossards et parking).

TRAVAUX ROUTE DE MONTSURS ET RUE DE BEAUSOLEIL

Des interventions sur les réseaux sont prévues avant la fin de l'année sur cette rue.

Le Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz de la Mayenne (S.D.E.G.M) doit renforcer le réseau électrique pour desservir correctement les nouveaux logements. Il doit également assurer l'alimentation du nouveau poste de refoulement.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable d'Argentré Sud va remplacer la canalisation de refoulement des eaux usées pour raccorder ce nouveau poste au réseau situé au point haut de la rue de Beausoleil. En même temps, il va en profiter pour remplacer la vieille canalisation d'eau potable en plomb.

Ces travaux perturberont un peu la circulation sur cette rue, tout sera fait pour que cela soit le plus court possible.

Les travaux de transformation du presbytère en mairie se poursuivent. Les bâtiments annexes qui viennent d'être démolis ont précédé les aménagements extérieurs dont les 1ers travaux (terrassements, canalisations) démarrent actuellement.

Le projet a été étudié pour l'ensemble des espaces compris entre la route de Laval au Nord et la rue du Pavillon au Sud (Voir bulletin de juillet 2005) pour préserver une cohérence globale. Les travaux entrepris maintenant sont limités pour des raisons financières aux espaces situés autour de l'église et la mairie, incluant les 2 parkings situés en contrebas et les sanitaires.

Les travaux les plus importants et notamment ceux qui vont perturber le fonctionnement actuel de la place vont commencer fin août, début septembre.

Nous avons prévu dans la continuité de la place devant la maison médicale de réaliser sur l'ensemble un revêtement en béton désactivé, finalement ce matériau va être utilisé uniquement sur la place pour des raisons techniques et d'organisation de chantier (déviation nécessaire pendant plus d'un mois). Le revêtement du plateau aménagé sur l'emprise de la route départementale va être réalisé avec une résine gravillonnée d'aspect similaire au béton désactivé.

Tous ces travaux doivent être terminés pour la fin de l'année pour accompagner la mise en service de la nouvelle mairie début 2007.





DES ETUDES EN COURS

La Davière :

Ce secteur d'à peine 2ha situé au nord des Grandes Marzelles est destiné à accueillir de l'habitat plutôt destiné à des personnes âgées.

Ce dernier plan proposé le 12 juin réserve un espace de plus de 5000 m² pour un établissement pour personnes âgées dépendantes, 2 ou 3 parcelles individuelles et d'autres plus petites réalisables par un constructeur en opération groupée. Son étude doit se poursuivre et des adaptations sont peut être nécessaires (accès à l'établissement de santé au Sud ?, parcelle....) mais son principe est retenu.

Le Pré Maugé

Ce site, situé en bas de la rue Froide destiné à recevoir de l'habitat individuel est remarquable, mais en revanche, il présente des contraintes, dans la mesure où nous souhaitons intégrer les nouvelles constructions en préservant l'environnement existant (notamment les haies et chemins creux).

Le dernier plan proposé le 12 juin demande à être retravaillé, notamment en partie Nord où nous ne sommes pas propriétaires de tous les terrains, mais son principe, comme pour La Davière, est retenu.



Alain MARSOLLIER

Commission Administration Générale, Restauration Scolaire et Garderie

Bilan 2005

Fonctionnement : budgété 28 020 €, réalisé 27 909 €

investissements : budgété 26 200 €, réalisé 15 892 €

Prix de revient de l'année civile 2005

> pour la cantine : 213 241 € pour 40 565 repas, dont coût pour la commune : 109 430 €

> pour la garderie : 70 939 € dont coût pour la commune : 30 792 €

Pour l'année 2006, il a été budgété en fonctionnement 27 220 € et en investissement 55 600 € dont 40 000 € pour l'aménagement intérieur de la nouvelle mairie (mobilier, téléphone, informatique, archivage, aménagements divers). Lors de la réunion de la commission en mai et juin, il a été présenté l'état d'avancement ainsi que les différents devis et aménagement pour la nouvelle mairie.

Jean-Marc BOUTET

Commission Bâtiments - Affaires Sportives - Affaires Scolaires

Les anciens vestiaires de foot, accolés au complexe sportif, et dont les murs ont été témoins de moments d'euphorie (évolution en DRH de l'équipe phare dans les belles années...), et de grand moments de doutes (évolution en 2^e division l'année dernière...) vont connaître une deuxième vie !

En impliquant largement les services techniques dans la rénovation, une nouvelle salle publique va être créée. Le club des Aînés qui occupe actuellement une journée par semaine la salle de la Vallée est tout particulièrement intéressé par cette évolution.

Tout abattre à l'intérieur, agrandir, rafraîchir, isoler, créer des ouvertures, installer de A à Z l'électricité, la plomberie, les faux plafonds... voilà l'objectif pour la fin de l'année.

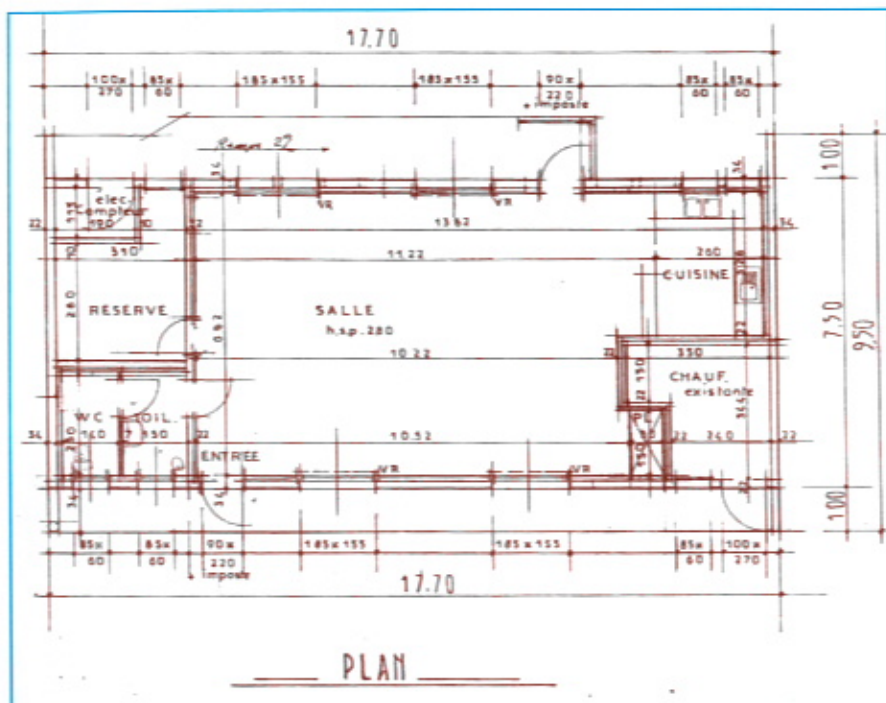
Vous trouverez à côté le plan de la salle qui est prévue. Quarante mille Euros ont été votés au budget pour cette réalisation.

La **salle des fêtes** va, elle aussi, être rafraîchie. Rideaux, tapisseries vont remplacer la moquette murale d'un autre âge qui se souvient encore de l'époque où tout le monde fumait dans la salle. C'est l'entreprise MONT-SURS DECORS qui a obtenu le marché pour un montant de 6664 €. Travaux prévus à l'automne.

Travaux à La Poste (changement de porte d'entrée : nous sommes propriétaires du bâtiment), **travaux à l'école Les Dauphins**

(suppression du bac à gravier dans la cour), **travaux à l'école Cousteau** (rénovation des murs à l'intérieur), ...la liste n'est pas exhaustive et témoigne de notre souci de préservation et d'entretien du patrimoine immobilier de la commune.

Le budget total prévu cette année 2006 pour la rénovation des bâtiments est de 77 000 €.



Jean-Marc DUPUIS

Commission Voirie

Environnement - Espaces Verts

Travaux de voirie :

Programme 2006 en rechargement ou enduit d'usure

Sont concernés :

- > VC des Nuillés
- > CR de Rigohaut
- > CR de la Chevallerie
- > CR de Lougerie
- > Rue de la Vallée
- > Rue de Ballée
- > Trottoirs rue des Sports

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise «**LOCHARD BAUCÉ**» pour la somme de 35 292.17€ TTC.

Frac succès de l'opération «Argent de poche»

Cette opération est orchestrée par le Contrat de Ville financée par l'Etat, Laval Agglomération, la Ville de Laval + différents partenaires.

Elle a pour but de faire participer des jeunes de la commune à différents petits travaux.

La rémunération étant de 5 euros de l'heure pour un maximum de 5 demi journées de 3 heures.

10 jeunes d'Argentré de 16 à 18 ans (très motivés) ont participé à ces journées pendant les vacances de Pâques. Ils étaient encadrés par 2 responsables du Service Technique : Jean-Charles LANDAIS et Serge BESCHER.

Ces jeunes étaient répartis dans différents ateliers entre autres :

- > Réfection de peinture, tables ; bancs et poubelles au plan d'eau ,
- > Aménagement d'un sol amortissant à l'école des Dauphins,
- > Démolition intérieure de la future salle des aînés .

Les encadrants se sont félicités de la qualité du travail fourni par ce groupe.

Félicitations et bravo à tous ces jeunes.

Après le succès remporté... l'expérience sera renouvelée du 3 au 13 juillet.

Henri MEZIERE



Ecole Maternelle Publique « Les Dauphins »

7 bis rue des Rochers - 53210 Argentré

Tél : 02-43-37-33-46 - e-mail : dauphins.ecole@wanadoo.fr



10 MOIS

à l'école les Dauphins

Eh oui ! Cette année scolaire a encore été riche en projets et en événements à l'école Maternelle les Dauphins.

SEPTEMBRE : Démarrage d'un projet sur la météo chez les moyens-grands. Le mari d'Hélène a trouvé des hérissons dans son jardin et nous les apporte ; nous les remettons en liberté. Début de suivi du cycle des phasmes et ramassage de coléoptères dans le jardin pour la classe de Marie-Claude.

OCTOBRE : Début de l'intervention d'une danseuse professionnelle pour les grands et visite de l'exposition d'art contemporain sur le sommeil à la Chapelle du Gêneteil de Château-Gontier pour les petits et les grands.

NOVEMBRE : Nous nettoyons le potager et nous plantons des

bulbes. Une sortie au Cinéville de Laval pour voir des petits dessins animés sur le thème des saisons.

DECEMBRE : On poste la lettre au Père-Noël et on visite la Poste chez les petits-moyens de Marie-Claude. Venue du Père-Noël et le spectacle qui mettait en scène quatre albums jeunesse.

JANVIER : Les petits cuisinent une soupe de légumes. Il neige à l'école. Confection de galettes et brioches des rois.

FÉVRIER : On commence à préparer l'exposition sur l'architecture chez les grands.

MARS : C'est le carnaval sur le thème du cirque (clowns, musiciens, animaux, chapiteaux...). Un papa apporte des têtards

dans la classe des petits et moyens. On va voir un spectacle de marionnettes : « Pierre et le Loup » à la salle des fêtes.

AVRIL : Les narcisses, tulipes et jacinthes ont fleuri.

MAI : Journée athlétisme. Activité vélo avec les grands.

JUIN : les petits d'Hélène visitent l'escargotière d'Entrammes et l'exposition sur le sommeil du musée des sciences de Laval, les petits-moyens de Marie-Claude jouent à s'orienter au bois du Tay et visitent l'élevage de cerfs à Jublain et les moyens-grands de Patricia, Alexandra et Annabelle visitent l'exposition sur le sommeil au musée des sciences et l'exposition sur l'architecture à la SCOMAM.

Fête de plein air le 25 juin sur le thème du cirque.



Ecole Jacques-Yves Cousteau

Tout au long de l'année 2005/2006 les élèves de l'école Cousteau ont participé à de nombreuses activités.

> **Rencontre athlétisme** avec les écoles de Louvigné, Louverné, La Chapelle-Anthenaise.

> Participation des élèves des classes de cycle 3 au «scolarguby» où ils ont pu admirer la coupe du monde de rugby.

> Du CP au CE2 les élèves ont assisté un samedi matin à un concert éducatif organisé par l'école de musique.

> **Rencontre d'auteur** : suite au concours Roman Jeunes 2006, les élèves de CM2 ont eu la chance de rencontrer l'auteur de «Nulman» Christophe Lemoine, à la bibliothèque municipale d'Argentré.

> Tous les élèves de CM2 ont passé le **brevet de la prévention routière** encadré par la gendarmerie. Pour obtenir ce brevet, les

élèves ont eu un test écrit puis une épreuve pratique sur piste avec des panneaux de signalisation et des feux tricolores.

Suite à ce brevet, un élève, Bastien Massot, a été sélectionné pour la finale départementale.

> Projet école cirque

Pendant une semaine au mois de mars les élèves de l'école Cousteau ont vécu à l'heure du cirque. Tous les jours ils étaient présents sur la piste du cirque Métropole pour s'initier aux différents numéros de cirque (équilibre, funambule, trapèze, jonglage, acrobaties et clownerie). Bien encadrés par les artistes du cirque Métropole, les enfants ont pu vaincre leur crainte et même se surpasser en pré-



sentant au public leur propre spectacle. Les enseignants et les élèves remercient toute les personnes (amicale laïque, municipalité, parents...) qui ont soutenu et permis la réalisation de ce projet pédagogique riche en émotion.



Ecole St-Cyr / Ste-Julitte

Avant les vacances de Février, l'APEL avait lancé une opération « **Vente de brioche vendéennes** » afin de récolter des fonds pour financer l'achat de nouveaux vélos pour les maternelles. Cette vente a permis de dégager un bénéfice de 670 euros. Le chèque a été remis le jour de la porte ouverte à l'équipe éducative en présence des responsables OGEC, ainsi que de nombreux parents et enfants. Les cinq nouveaux vélos ont été livrés aux enfants mi-mai. Cette opération fut un succès, elle sera renouvelée afin de financer cette fois des équipements pour les primaires.

Le repas dansant a eu lieu fin Mars 2006.

Une participation moindre ne remet pas en cause cette soirée qui permet d'entretenir cet esprit convivial si cher à l'école.

Dans le cadre d'un projet pédagogique reprenant les thèmes de l'environnement, les classes de maternelle se sont familiarisées à la joie du jardinage avec l'arrivée du printemps. Pour cela, quelques papas ont aménagé 3 bacs en bois où salades, radis, haricots et fleurs sont cultivés par nos jardiniers en herbe.



**Les enfants,
l'équipe éducative,
l'APEL et l'OGEC
vous souhaitent
d'agréables
vacances !!!**

Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel

Encadrée par 20 professeurs et 1 directeur, l'Ecole de musique et de danse Maurice Ravel accueille cette année 450 élèves.

Parallèlement à ses cours, les ensembles vocaux, ateliers jazz, orchestre junior et orchestre d'Harmonie de l'Ecole participent à une vingtaine de concerts, auditions, gala, stages, fêtes de village, jumelages... (manifestations réparties sur les six communes du SIVU qui gère l'école : Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné).

Les effectifs argentréens sont toujours en hausse, ce qui permet notamment la mise en place régulière de cours de danse depuis 5 ans à la salle multisports et de formation musicale débutants à la mairie. Cette année, 49 jeunes s'adonnaient à la danse classique ou jazz et 76 participent à des cours de musique sur Argentré ou Bonchamp.

L'Ecole est ouverte à tous et propose :

- > un jardin musical aux enfants de CP
- > des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, aux adolescents et aux adultes
- > des cours de danse à partir de 5 ans

Permanences d'inscriptions pour 2006/07 :

- > lundi 4 septembre, de 18h à 20h, mairie d'Argentré
- > mardi 5 septembre, de 18h à 20h, école de musique d'Entrammes
- > mercredi 6 septembre, de 18h à 20h, école de musique de Bonchamp.



Pour tout renseignement, contacter le **02.43.91.45.15** ou le **06.84.37.69.33**

Zoom sur les premières associ

26 associations vont participer au Forum des Associations le 9 septembre prochain au complexe sportif. Au début du 20ème siècle la plupart des activités de loisir étaient proposées et encadrées le plus souvent par des mouvements d'Eglise, patronages etc... La loi de 1901 donne enfin un statut officiel à la vie associative mais il faut attendre les années 40 pour les voir naître à Argentré...

Voyons l'histoire de certaines associations, parmi les plus anciennes, surgie de la mémoire de quelques argentréens rencontrés.

Le Foot

Vers 1938, le club s'appelait Le Drapeau et René Bellanger en était le président. On jouait sur le pré du Vallon (actuel lotissement du Vallon), puis on a joué de l'autre côté de la route de Laval sur un terrain dépendant d'Hauterive entre l'allée du château et le jardin de la mairie.

Ensuite on a joué sur le pré de Mouette (emplacement du plan d'eau) se souvient Bernard Mézière : "C'était une prairie où paissaient les vaches, les bois des bûts étaient rangés dans l'ancienne gare, il fallait les porter jusqu'au terrain et les rapporter ensuite chaque dimanche: je me rappelle que trois gars s'y mettaient pour porter la barre transversale. Avant le match on étalait les bouses pour éviter les glissades. Si il y avait des spectateurs, ce qui n'était pas toujours le cas, ils empêchaient les vaches d'approcher. On jouait près du bord de la rivière, là où c'était le plus sec.

Vers 1942, les terrains actuels sont expropriés en vue de créer un terrain de foot. Pendant la guerre on a joué sur le terrain actuel qui n'était pas encore nivelé, il y avait bien 1 mètre de dénivelé dans le sens de la largeur du terrain. Il a été nivelé par les prisonniers allemands en 1946-47.

Joseph Chêne se souvient des années d'après guerre : " Il n'y avait pas d'entraînement et on jouait le dimanche après-midi (le seul jour de repos); l'abbé Delisle faisait partie de l'équipe, je me rappelle qu'il n'avait pas été autorisé par son curé le P. Perier à jouer en short et devait jouer en soutane! Le dimanche après-midi, il expédiait les vèpres pour courir sur le terrain prendre sa place de gardien de but."

L'U.S. Argentré prend la suite du Drapeau en 1964. Une dizaine d'activités sportives sont pratiquées aujourd'hui au sein de l'U.S. Argentré.

La société de pêche

C'est le commerçant M. Janvier qui prend l'initiative de former une société de Pêche (d'où le nom de son café "le café des pêcheurs") en 1948. Le président en est le maire François Brisard et les vice-présidents MM. Janvier et Péan. Le secrétaire est M. Roymier et le vice-secrétaire M. Le Tourneurs, le trésorier est M. Rousseau et le trésorier adjoint M. du Vigneau.

Les garde-pêche sont MM. Pouteau (qui est aussi garde-chasse), Bouvet (travaillait au château de Montaigu) et Gendron (jardinier au château d'Hauterives). On note 771 sociétaires en 1951 et 887 en 1952, c'est une affaire qui marche bien.

Le 3 juillet 1949 est lancé le premier grand concours de pêche avec un premier prix de 1000 F qui perdurera traditionnellement le premier dimanche de juillet par la suite.



Défilé de La Clique - 1964

La Clique

Née en 1925 elle est placée sous la responsabilité de l'instituteur Henri Dremeau en 1937 puis du meunier Gustave Bouzeau.

En 1952 Albert Moreau devient pompier à Argentré et joue du clairon dans la clique avec Eugène Cribier : "Roger Leroy et Robert Reveil étaient les tambours. On défilait dans les rues du village avec arrêt à tous les cafés (on avait droit à une bollenée) pendant la retraite aux flambeaux de l'Assemblée. Jusque vers 1965, on était parti tous les dimanches en juillet, car on faisait les Assemblées à Bonchamp, Parné et Louvigné... et nos femmes suivaient. On participait aussi aux concours de cliques des pompiers."

Petit à petit de nouvelles recrues, qui ne sont pas pompiers, rejoignent la clique. Le dernier pompier à faire partie de la fanfare fut André Brault.

En 1963 Lucien Mottier, qui n'est pas pompier, entre à la clique. Il a 15 ans et ne sait pas jouer : "c'est le Père Bouzeau, le chef de musique qui m'a appris à jouer du clairon, c'est comme ça que cela se passait. Je me souviens de Gilbert Goulay qui a commencé à défiler avec son tambour à l'âge de 8 ans. Ensuite, il y a eu comme chef de musique successivement Marcel Angot, Jacques Desnos, Pierre Terrier et, le dernier, Guy Longueuvre. Moi, je suis président de la fanfare mais je ne saurais pas apprendre la musique aux plus jeunes qui n'ont d'ailleurs pas besoin de moi puisque, aujourd'hui, ils suivent des cours à l'école de musique et en savent plus que nous."

En 1969, la clique devient Fanfare et elle se sépare de l'amicale des sapeurs pompiers en 1976.

ations loi de 1901 à Argentré

Comité des Fêtes

Au départ le maire et les conseiller municipaux faisaient appel aux bonnes volontés pour organiser les festivités de l'Assemblée communale. Petit à petit un comité s'est constitué avec Albert Moreau pour président et Pierre Terrier vice-président, qui a perduré de 1952 à 1969. Il était composé essentiellement des commerçants et artisans d'Argentré. On organisait des courses cyclistes à l'Assemblée du mois de Juillet. En 1963, une fête des fleurs est organisée qui rassemblera près de 3000 personnes.

Amicale Laïque

Elle est créée en 1960 à l'instigation de M. Rousseau, menuisier (sans enfants, il faut le noter), qui en est le premier président et de M. Triquet. On organisait un bal et un concours de belote pour acheter un jouet aux enfants à Noël. On participait à l'organisation de la fête de Noël et de la fête de plein air (dont une des attractions était le mat de cocagne devenu aujourd'hui mat de mai). En 1977, la salle des fêtes est agrandie et inaugurée et tout Argentré se précipite pour aller la voir : cette année là plus de 400 personnes s'inscrivent au bal de l'amicale, ce qui a fait une belle recette.

AEP, APPEL et OGEC

La gestion des 2 écoles libres de filles et de garçons était assumée par l'ancêtre de l'OGEC, dénommée AEP (Association d'Education Populaire). Elle organisait des manifestations pour assurer le fonctionnement de l'école et l'entretien des bâtiments. Trouver des fonds n'était pas chose facile, il y avait parfois, fort heureusement, des dons qui arrivaient fort à propos pour permettre de boucler les travaux. Dans les années 60, la présidence en est assurée par François Le Tourneurs et Claude Bellanger. En septembre 1971 les 2 écoles fusionnent pour constituer l'école mixte St Cyr- Ste Julitte. C'est aussi à cette époque que se constitue une association de parents élus par les autres parents, l'APPEL dont la mission est de participer à l'animation de l'école et de représenter les parents d'élèves auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. Au cours de ces années en seront successivement présidents Annick Descottes, Jean Cousseau, Henri Mézière... puis les années ont succédé aux années et les présidents aux présidents pour nous amener à 2006 avec Gilles Gerbounin comme président de l'APPEL et Laurent Boscher président de l'OGEC.

Familles Rurales

En 1961, l'école étant devenue obligatoire jusqu'à 16 ans, les enfants d'Argentré partent au collège à Laval en grand nombre si bien que Claude Bellanger d'Argentré et André Fricot de Bonchamp

réfléchissent à la mise en place d'un transport scolaire ; ils se tournent vers les instances départementales de Familles Rurales et une Association intercommunale est créée.

Viendra ensuite la mise en place du transport des enfants du primaire.

En 1974, il y a diversification des activités avec un cours de couture pour les femmes bientôt suivi de la gymnastique volontaire.

L'organisation du transport scolaire est assuré par Laval Agglo depuis la rentrée 2003, et F.R. propose aujourd'hui une dizaine d'activités aux argentréens.

Anciens Combattants et AFN

L'Amicale des anciens combattants de l'Afrique du Nord a vu le jour à Argentré en 1970 avec pour président M. Roger Fougère ; elle comprend une quarantaine d'adhérents. Elle est devenue par la suite "de l'Afrique du Nord et autres conflits" pour accueillir les anciens combattants d'autres conflits possibles dans le monde.

Elle a fusionné avec les anciens combattants de 39-45 devenu trop peu nombreux : aujourd'hui MM. Quinebèche et Brisard sont les derniers de l'époque 39-45 inscrits à l'Amicale d'Argentré.

ADMR

L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile en Milieu Rural fut créée par M. Monnier de Louvigné en 1972. avec une travailleuse familiale salariée au départ, l'argentréenne Yolande Blanchard qui intervenait sur les communes d'Argentré, Louvigné, Parné et Forcé. Les présidents suivants furent Maurice Bréhard et Yolande Blanchard pour ne citer que les premiers. Yvette Marteau centralisait les demandes et s'occupait des feuilles de paie. A l'époque il s'agissait de fournir une aide aux mères de familles nombreuses en milieu rural pour soulager les femmes dans le travail de la maison et surtout pour le soin aux enfants. C'est ainsi que Yolande a vu naître plusieurs bébés. L'aide familiale venait une journée par semaine dans la famille et mangeait avec la famille à midi. Elle intervenait aussi auprès des familles dont la maman était malade ou à la maternité ou encore accidentée : "dans ce cas il fallait trouver une aide pour plusieurs jours, dans l'instant, et le planning de la semaine était souvent à refaire " se rappelle Yolande Blanchard qui a aussi été pendant 4 ans " responsable journée " bénévole.

En 1977 le service d'aide-ménagères auprès des personnes âgées est lancé. L'aide se fait à l'heure et à des jours bien déterminés.

A partir de 1990 André Gaultier, d'Argentré, assure bénévolement pour l'ADMR le portage à domicile des repas aux personnes âgées :

il commence à porter, à pied, des repas à une ou deux personnes ; puis, le succès venant, il décide de faire ses tournées à vélo ! c'est une première et il a les honneurs d'un journal à tirage national. En effet il avait eu l'idée de fabriquer des genre de sacs en bois pour son vélo ce qui lui permettait de porter jusqu'à 10 repas.

Aujourd'hui, Entrammes et Soulgé sur Ovette ont rejoint l'association qui compte à ce jour 98 adhérents, 35 bénévoles, 26 salariées pour 225 familles aidées par an....



André Gaultier et son vélo



A.D.M.R. Association intercommunale d'aide à domicile d'Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc et Soulgé sur Ouette.

Ménage, repassage, garde d'enfants etc...

Depuis 34 ans l'association répond aux besoins des personnes à leur domicile. Une grande place est donnée à l'écoute, au relationnel et à la coordination des acteurs susceptibles d'intervenir pour mieux répondre aux besoins des usagers.

Au fil des années, le travail a évolué et ce sont des professionnels qualifiés qui apportent leur aide matérielle ; Le service d'aide à domicile travaille notamment avec les centres de soins et les infirmiers.

Dans les 6 communes faisant partie de l'association, 35 bénévoles sont à l'écoute et aide à établir les dossiers de prise en charge auprès des organismes financeurs.

En 2005, 25 aides à domicile à temps partiel ont effectué 23011 heures dans 198 familles. 57 foyers argentréens ont fait appel au service. Une travailleuse familiale (TISF) a aidé 25 familles dont 6 d'Argentré pour un total de 992 heures.

Après 16 ans d'existence, le service portage de repas assuré par des bénévoles progresse ; 1775 repas ont été servis à 11 personnes (prix du repas 4.50 €)

La téléalarme est installée dans 19 foyers dont 4 d'Argentré.

Le rapport d'orientation pour 2006/2007 prévoit :

1- la formalisation du projet associatif qui définit ce que les adhérents, salariés et bénévoles partagent en terme de valeurs et d'objectifs.

2- le développement de l'offre de service à tout public.

> la garde d'enfants à domicile de 0 à 6 ans, un service complémentaire de ceux existants pour les cas de garde ponctuelle ou d'horaires atypiques. Il n'est pas question de faire concurrence à ce qui existe déjà dans la commune.

> aide et soutien aux personnes handicapées (enfants ou adultes)

> animation auprès des personnes qui souffrent le plus de l'isolement en développant des activités en partenariat avec les clubs des aînés, des centres de loisirs, maisons de retraites etc...

3- l'équipement de l'association en télégestion, le traitement des heures avec un boîtier électronique supprimant les relevés sur papier pour les 225 familles aidées.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat, 32 rue du Maine, ouvert les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 13h à 16h30 ; tél. 02 43 68 15 41

À NOTER : Goûter de Noël le samedi 9 décembre 2006 à 14 h, salle du restaurant scolaire à Argentré.

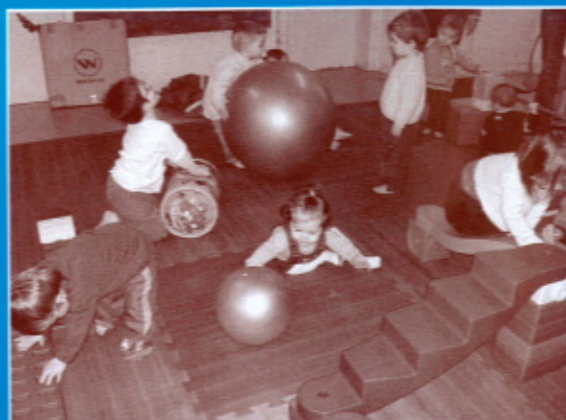


> 60 participants à l'assemblée générale de l'ADMR le 19 mai 2006 à Soulgé, Ouette.



> Une partie des salariés de l'ADMR en présence de Mme Nicole GIBON, directrice de la fédération et de Mme Ginette ALBERT, présidente.

Association «Les Babies»



L'association "les Babies" invite les assistantes maternelles, les jeunes parents et leurs enfants à venir nous rejoindre lors de nos rencontres les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h, salle de la garderie. N'hésitez pas ! Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux visages. Lors de nos activités en 2005-2006 une psychomotricienne est intervenue sur 6 séances (avec participation financière de la CAF) ; Une fois par mois un petit goûter d'anniversaire est organisé au cours duquel les petits loups

nés dans le mois soufflent les bougies.

Un petit merci aux bénévoles de la bibliothèque qui donnent de leur temps afin de nous ouvrir la bibliothèque une fois tous les 2 mois.

dates à retenir : 30 Septembre bourse aux vêtements d'hiver

Présidente
Marie-Claude GRUAIST
☎ 02-43-27-26-77
Secrétaire
Marie-Hélène MAINE
☎ 02-43-37-32-59
Trésorier
Laurence GUITTET
☎ 02-43-37-39-74



Atelier Théâtre

L'atelier théâtre vient de clore la saison 2005-2006 ; Une saison plus que satisfaisante puisque nous avons enregistré **63 inscriptions (47 enfants et adolescents et 16 adultes)**.



Les activités proposées ont réuni un public nombreux, que ce soit la soirée festive du 19 novembre où 200 personnes, dégustant une entrecôte-frites ont pu découvrir le travail des enfants (créé lors du stage de la Toussaint) ainsi que les exercices de style produits par les adultes ; que ce soit les représentations théâtrales qui attirent de plus en plus de public. **Pas loin de 700 personnes en 3 jours ont eu un aperçu du travail théâtral** ; nous avons même affiché complet le samedi soir. Un travail qui n'aurait pas eu la même saveur sans le professionnalisme et le talent des 2 professionnels de la compagnie lavalloise "le théâtre Dû" Sandrine Monceau et Bertrand Fournier ; un spectacle qui n'aurait pas eu lieu sans le soutien de la municipalité, sans l'aide des agents municipaux administratifs et techniques, sans l'aide logistique de la mairie de Bonchamp, sans la disponibilité de M. Hubert Griaist et bien sûr sans les bénévoles. Tous, nous les remercions.

A peine une saison terminée que nous envisageons déjà les perspectives de la saison 2006-2007 :

> participation de l'atelier au forum des associations (exercices théâtraux, inscriptions et vidéo)

> stage d'initiation théâtrale pendant les vacances de Toussaint qui pourrait résider à Louvigné.

> Les spectacles de fin d'année qui auraient lieu le vendredi 18 mai 2007, samedi 19 mai et dimanche 20 mai.

Nous envisageons de continuer à travailler avec Sandrine Monceau et Bertrand Fournier et d'ores et déjà nous évoquons la possibilité de créer un 5^{ème} groupe ;



Le théâtre contemporain semble fidéliser un public argenteen et, à l'aube de ses 10 années d'existence, l'atelier ne peut que s'en réjouir.

Nous vous invitons à vous inscrire, futur graine d'acteur, le plus tôt possible, car il n'est pas certain que nous puissions absorber toutes les demandes.

Merci à tous ceux qui nous font confiance et à bientôt.

contact

Didier BEAUDET - ☎ 06 22 74 75 14
Etienne PATARD - ☎ 02 43 37 30 41 et etiennepatard@aol.com

Amicale laïque des écoles publiques

L'Amicale Laïque est, rappelons le, une association qui a pour but de collecter des fonds pour financer le plus grand nombre de sorties éducatives des écoles publiques d'Argentré.

Le bénéfice de l'année passée (2004/2005) nous a permis d'offrir :

- > Une semaine de cirque à l'école élémentaire (avec l'aide de la commune).
- > Un chèque pour l'école maternelle «Les Dauphins».

Une très bonne participation aux manifestations organisées par les bénévoles de l'Amicale (soirée «paëlla» et fête de plein air, etc) a permis de réaliser un bénéfice pour l'année 2005/2006.

Au cours de la dernière Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

Président : COCHARD Christophe
Vice-présidente : DEXET Sandrine
Trésorière : ESNAULT Sonia
Trésorière adj. : SABIN Sophie
Secrétaire : BRICARD Laurence
Secrétaire adj. : PARIS Virginie
Membres : BOISARD Laura, VALERY Sandrine, MEZIERE Gaëlle, SOUTIF Régis, VERON Thierry, MADIOT Caroline, GUEMAS Evelyne, LENAIN Stephanie, DAVENEL Sylvain, CHEMIN Pascal

N'OUBLIEZ PAS, LE 16 SEPTEMBRE, NOTRE CONCOURS DE PÉTANQUE.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Sandrine DEXET : 06.03.69.55.86 ou 02.43.37.82.51 - Laurence BRICARD : 02.43.98.95.05



Club des aînés de la Vallée de La Jouanne



> **Le 14 mars**, Voyage d'une journée à la "Cité de la Mer" avec arrêt à Ste Mère l'Eglise et visite du musée Airborne en forme de parachute qui relate la libération du 5 juin 1944. Visite audio guidée du sous-marin "le Redoutable" à la cité de la mer ; C'est le plus grand sous-marin visitable au monde : après avoir effectué 58 patrouilles et 90 000 heures de plongée, le Redoutable avec ses 128 mètres de long et 10m60 de large nous a livré tous ses secrets. Les 45 aînés présents ont apprécié ce voyage.

> **Le 15 mars**, 20 joueurs ont disputé les premières places au concours de belote communal ; se sont qualifiés Bernard Mézière 6152 points, M. Louise Marteau 5673 points, Albert Marteau 5640 points, Germaine Simon 5449 points, Michel Mézière est suppléant avec 5024 points. Ils ont disputé le concours de belote cantonal à Châlons du Maine et ont terminé à la 5^{ème} place. Bonnes vacances à tous, Le Bureau.

C'est la 6^{ème} année que Emile Brault préside notre club.

> **Le 12 janvier**, lors de l'Assemblée Générale, 5 nouveaux adhérents nous ont rejoints : Jeanine Brault, Cèleste et Joao Cordeiro, Suzanne et Jules Leclerc. Lors du goûter, le président Emile Brault en présence de M. le maire Christian Lefort a présenté les activités du club ; Rencontre amicale tous les jeudis, randonnée pédestres tous les premiers lundis de chaque mois organisées par notre responsable Cyr Vannier, les repas, les voyages, les bals, le pique-nique, le concours de belote et le concours de pétanque.

> **Le 18 février**, 89 adhérents étaient présents au repas animés de chansons au restaurant le petit Cabanon.



Rappel des activités proposées

Activité	Lieu	Jour et heure
Anglais (semi-débutant)	Salle des Mariages (Mairie)	Mardi de 20h30 à 21h30
Anglais (confirmé)	Salle des Mariages (Mairie)	Mardi de 19h30 à 20h30
Babygym (3-6 ans)	Salle Multisports	Mercredi de 16h00 à 16h45
Echange de savoir faire	Salle des Mariages (Mairie)	Mardi de 14h30 à 16h30
		Lundi de 20h30 à 21h30
Gymnastique d'entretien	Salle Multisports	Mercredi de 17h45 à 18h45 ☉
		Samedi de 9h00 à 10h00 ☉
Informatique	Ecole St Cyr/Ste Julitte	Mardi et Jeudi de 19h30 à 21h30
Initiation aux arts martiaux	Salle Polyvalente	Mardi de 19h00 à 20h00
Step	Salle Multisports	Mercredi de 16h45 à 17h30
Yoga	Salle Polyvalente	Mercredi de 18h00 à 19h15

☉ Sous réserve de disponibilité d'animatrice

nouveau Cours informatique

Depuis avril 2006 une nouvelle activité a été mise en place par l'Association Familles Rurales, il s'agit de cours d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique. Olivier MERCIER anime ces cours les mardi et jeudi soir de 19h30 à 21h.

Le but est de se former ou de se perfectionner à divers logiciels et à Internet, ainsi qu'au langage et au fonctionnement informatique et ainsi de devenir autonome en assurant soi-même la maintenance de base de l'ordinateur.

L'association est agréablement surprise par le vif succès que rencontre cette activité qui répond à de réels besoins avec le développement de l'informatique chez les particuliers.

L'animateur sait, par ses connaissances et sa pédagogie, nous familiariser rapidement avec cet outil qui peut sembler compliqué pour des débutants et ensuite devenir rapidement indispensable.

L'activité rassemble actuellement une vingtaine de personnes et va donc se reconduire pour l'année 2006-2007.

Si vous souhaitez découvrir ou mieux maîtriser l'informatique n'hésitez pas à nous rejoindre. L'activité est ouverte à tout public de... « 7 à 77 ans » et même plus...



nouveau Séjour à la neige février 2006

L'Association Familles Rurales d'Argentré a organisé, pour la première fois de son existence, un séjour à la neige destiné aux familles, du 25/02/06 au 05/03/06, en Haute-Savoie (74).



48 personnes (+ le chauffeur) ont participé à ce séjour, soit 14 familles (6 d'Argentré, 1 de Louvigné, 1 de Soulgé/Duette, 2 de Bonchamp, 2 d'Ahuillé, 1 de Loiron et 1 de Vimoutiers dans l'Orne), soit encore 26 adultes et 22 enfants ou adolescents.

Le transport s'est fait de nuit, en car, et nous étions hébergés au Centre Anjou-Vanoise, à Sollières-Sardières.

Les adeptes du ski alpin ont pu évoluer toute la semaine à VALCENIS. Pour ce qui est du ski de fond, les sites de Sollières-Sardières, Termignon, Valcenis et Bessans ont fait le bonheur de nos fondeurs. Et pour ceux qui souhaitaient tout simplement se reposer ou visiter la région, la possibilité était également offerte.

Malgré un froid permanent, l'enneigement était correct et nous avons vu le soleil quasiment tous les jours, sauf en toute fin de semaine où il a aussi neigé. Le groupe s'est déjà retrouvé une fois pour échanger photos, souvenirs, etc. et a déjà prévu de se rencontrer à nouveau pour un pique-nique courant d'été. Cette expérience a été positive et nous envisageons renouveler cette opération en 2008.

En attendant, si vous n'avez pas encore déterminé le lieu de vos vacances d'été, pensez à la montagne ! Les ballades en altitude, la proximité du Parc National de la Vanoise vous raviront.

Marie-Noëlle THUAULT

2006 : une année bien remplie

L'année 2006 a été une année pleine de projets pour le comité de jumelage.

Le mât de mai

Le mât de mai est un des symboles de la Bavière du Sud. Représentant l'honneur de la commune, il est installé manuellement sur la place du village. Les communes rivalisent d'ingéniosité et d'efforts pour se doter du plus grand et du plus bel arbre (qui peut atteindre 30 mètres de haut !).

Dépourvu de son écorce, le sommet du tronc d'arbre est décoré d'une couronne en branches de sapin. On retrouve tout le long du mât, des figurines représentant les différents corps de métiers, comme le boulanger, le charpentier, etc... Ces plaques représentant ont été réalisées par les jeunes français et allemands lors de l'échange qui a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint 2005.

Le 23 avril, le maire de Babenhausen est venu en personne pour inaugurer le premier mât de mai franco-allemand. En effet, les 13 premiers mètres du mât sont français. Les 4 derniers mètres ainsi que la décoration traditionnelle viennent directement d'Allemagne.

Un grand merci aux responsables techniques des deux communes pour leur excellent travail : Jean Charles et son équipe pour Argentré et Alfons et Rudolph pour Babenhausen.



Renseignements sur le site www.jumelage.fr

E-mail : info@jumelage.fr

Ou auprès du président Olivier Bénard au 02.43.02.03.73



LE JUMELAGE OFFICIEL

Comme tous les 4 ans, le comité de jumelage organisait cette année un voyage à Babenhausen. Du 25 au 28 mai, 75 argentréens et louvignéens ont fait le déplacement en terres bavaroises pour un long week-end apprécié de tous. Au programme : la découverte de

la famille Fugger, richissimes marchands du moyen âge devenus princes de Babenhausen, la visite d'Augsburg et de ses trésors patrimoniaux, un concours de fanfares très animé à Klosterbeuren, sans oublier la soirée festive et beaucoup de temps libres en



famille pour nouer ou entretenir des liens avec les amis allemands. Rendez vous en 2008, cette fois-ci en Mayenne, pour la prochaine rencontre franco-allemande.

Le jumelage des jeunes : Camp d'été en Allemagne du 23 au 29 juillet



A peine revenu de l'échange de l'Ascension, les jeunes du comité de jumelage ont décidé de repartir en Allemagne pour l'été. Du 23 au 29 juillet, un camp d'été, ouvert à tous les jeunes de 12 à 16 ans est organisé en partenariat avec «Oxyjeunes». Au programme de cet échange de jeunes : visite d'Ulm, travail en commun sur une grande fresque du jumelage, initiation à la langue allemande et bien entendu, des moments de détente communs entre jeunes français et jeunes allemands. Inscriptions auprès de Kathy Aulair au 02 43 37 30 21.



Amicale des sapeurs-pompiers

Le corps de sapeurs-pompiers d'Argentré s'est enrichi de nouvelles recrues cette année encore : François Davoust, Steven Fouilleul, Thomas Guest et Franck Woirin sont tout juste formés. Notre effectif s'élève à présent à 30 pompiers dont trois femmes.

Au mois d'Avril, le Capitaine Queyroi a confié la place de chef de centre au sergent Bernard Collet après avoir assuré ce rôle pendant deux ans. Bernard Collet est sapeur-pompier depuis 1977 au centre de secours d'Argentré.

Michel Lerioux a pris une retraite bien méritée après 35 années de service à Argentré. Il est devenu sapeur-pompier volontaire à Argentré le 1er juillet 1969 à l'âge 19 ans et a terminé sa carrière au grade de caporal ; il a reçu la médaille d'or des sapeurs-pompiers le 4 décembre 2001 pour récompenser ses 30 ans au service des citoyens. Nous sommes certains qu'il saura profiter pleinement de sa retraite.

Cette année, Eric Bertin, Jérôme Chevalier, Thierry Vannier et Cyriaque Vannier ont été nommés sergents, ce qui porte à six le nombre de sous-officiers à Argentré.

Les sapeurs-pompiers d'Argentré.



> Michel Lerioux
prend sa retraite.



> Bernard Collet devient
chef de centre.

AFIN DE PASSER UN BON ÉTÉ, RAPPELONS QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ :

- > évitez de faire des feux dans des lieux boisés
- > écrasez toujours votre mégot de cigarette
- > hydratez vous souvent
- > protégez vous du soleil

et bien entendu en cas d'urgence

appelez le 18 ou le 112



Edito du Président

La saison sportive se termine et avec elle la perspective d'un peu de repos pour les bénévoles toujours très sollicités et pas toujours assez nombreux.

Les 10 sections de L'U.S. Argentré offrent à la population un panel d'activités sportives très diversifié. Une section supplémentaire verra peut-être le jour à la rentrée.

L'U.S. Argentré, c'est environ 750 adhérents. Chacun peut imaginer le temps nécessaire à l'animation des sections... Ce serait souhaitable qu'il y ait plus de participation de la part des pratiquant adultes ainsi que des parents.. Chacun a bien conscience que la charge est lourde à porter ; alors faites en sorte que cette situation d'indifférence d'un trop grand nombre ne conduise les équipes de bénévoles à une saturation qui serait préjudiciable à l'animation de la vie associative sportive dans notre commune.

Le 9 septembre, un rendez-vous à ne pas manquer : la municipalité et les associations vous invitent au Forum des Associations. Les sections sportives seront heureuses de vous accueillir à leur stand.

En cette période d'été, nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous le 9 septembre.

Marcel CHESNAY

section Basket ball



La section basket compte 80 licenciés. L'effectif est en baisse, ceci s'explique en partie par l'absence d'une équipe seniors filles.

22 licenciés de Soulgé sont venus renforcer nos effectifs puisque leur salle était en réfection. Nous avons donc eu 4 catégories en entente, sans compter les mini-poussins et les seniors loisirs.

Nous avons engagé 9 équipes en championnat départemental. Ce fut une bonne année sportive notamment pour les seniors évoluant en 2^{ème} division, les poussins en 1^{ère} division, les benjamins en entente avec Bonchamp en 1^{ère} division, les benjamins.

Cinq de nos cadettes continuent l'arbitrage comme stagiaires arbitres officiels. Voir la photo ci-jointe, prise lors du test d'aptitude au tournoi des 1000 pattes, de St Berthevin.

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur aide tout au long de la saison, en particulier aux jeunes.

Au niveau du bureau, une grande majorité des membres quittent la section, après de nombreuses années d'investissement. Nous les remercions pour leur dévouement.

Alain Benoit cède sa place à Henri-Xavier Roussel, après 2 ans de présidence.



> Nos 5 stagiaires arbitres.

Bienvenus aux nouveaux parents qui nous ont rejoints, afin que le club puisse continuer à fonctionner.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Sandrine Zins au 02 43 37 86 08

section Gymnastique d'entretien

30 personnes se réunissent tous les vendredis de 10h15 à 11h15 à la salle des sports pour entretenir leur forme dans une ambiance joyeuse et active. Elles sont encadrées par l'animateur sportif Cyrille Prual dont les conseils sont très appréciés.

Tous et toutes souhaitent se retrouver en septembre.

Contact : ☎ 02 43 37 32 71



section Tennis

vos contacts au club

Isabelle Lhotellier : ☎ 02 43 26 20 04 Jean-Marie Verger : ☎ 02 43 66 11 28
Marcel Chesnay : ☎ 02 43 37 32 23 e-mail : Tennis.argentre@wanadoo.fr

La saison 2005/2006 est à peine terminée, avec le tournoi Jeunes inscrit dans le Grand Prix des Jeunes des Pays de Loire 2006, que les responsables de la section préparent déjà le programme de la saison prochaine. Le travail de l'année passée a porté essentiellement sur le développement de l'école de tennis, principalement avec les filles, et sur l'initiation des jeunes à la compétition.

En ce qui concerne les animations Jeunes :

> L'action « **Tennis à l'école** » s'est déroulée avec les écoles primaires d'Argentré en avril et mai dernier.

> Les **rencontres Mini-couettes pour les jeunes filles**, ont connu un vrai succès. Cette année, les clubs de Bonchamp et du Bourry (Laval) se sont joints au groupe initial composé des clubs d'Argentré, Changé et Louverné. Cette animation s'adresse aux petites filles de 6 à 8 ans.

La prochaine rencontre se déroulera en septembre.



L'animation Vacances scolaires, s'est transformée en stage Tennis sur 2 journées complètes avec pique-nique le midi. Ce stage est proposé aux vacances de la Toussaint, de février et à Pâques. Entre 15 et 20 jeunes pratiquent le tennis dans le cadre de ces stages. L'objectif de la saison 2006/2007 portera sur la compétition, nous espérons engager davantage d'équipes Jeunes en championnat, pour donner un nouveau dynamisme à l'école de tennis.

Dans ce but, les groupes seront réorganisés de la façon suivante :

- > Mini Tennis pour les enfants de 5 à 7 ans
- > Club junior pour les enfants de 8 à 18 ans
- > Groupe Compétition pour les équipes de compétiteurs



Du côté des adultes :

- > L'équipe Fanion Hommes descend en division Pré-régionale, avec comme objectif de remonter rapidement. Deux autres équipes Hommes sont engagées en championnat Départemental.
- > L'équipe Femme a bien réussi sa saison en terminant 1^{re} du groupe. La pérennité de cette équipe pour la saison prochaine est incertaine faute de compétitrices.
- > Les vétérans se répartissent dans 3 équipes Homme et une équipe Femme.

Par ailleurs, des équipes sont engagées chaque année dans la Coupe de la Mayenne Mixte qui se déroule en septembre et en Coupe d'Été au printemps. Cette année encore, une équipe a participé au Challenge + de 55 ans organisé par le comité départemental.

Concernant le Tennis Loisir :

Un groupe de 5 personnes a profité des cours du lundi soir. Ce groupe a fonctionné avec assiduité, et bonne humeur tout au long de la saison. Certains d'entre eux ont pris plaisir à participer à la coupe de la Mayenne individuel, ainsi qu'à la coupe d'été avec des résultats encourageants.

Carte été

*Vous n'êtes pas adhérent,
mais vous souhaitez profiter de l'été
pour jouer au tennis...*

**Demandez votre Carte Été,
valable du 01/06 au 30/09.**

TARIFS :

Jeunes (-18 ans) : **15 €** (2^e carte : **7 €**)
Adultes : **23 €** (2^e carte : **13 €**)

N'hésitez pas à nous contacter



Permanences au club

Pour tous renseignements
Chaque lundi de 18h30 à 19h30

Inscriptions 2006/2007

Forum des associations
Samedi 9 septembre 2006
Au Complexe sportif
de 14h à 17h

Autres permanences d'inscriptions

Lundi 04/09 de 18h à 19h30
Lundi 11/09 de 18h à 19h30

section Randonnée Pédestre

ET SI ON SORTAIT LES ENFANTS ...

L'US ARGENTRE RANDONNEE PEDESTRE est membre du COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE qui lui même fait partie de la FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE.

Le Conseil Général, qui soutient la mise en valeur des chemins de randonnée, s'associe à l'édition de TOPOGUIDES locaux qui permettent à tous les niveaux de s'adonner à un loisir dont les bienfaits sont unanimement reconnus.

C'est dans ce cadre que je vous informe qu'au niveau départemental, un ouvrage qui s'intitule « **Balades en famille au cœur de la Mayenne** » a été édité et est disponible dans les librairies ou les grandes surfaces.

Si j'en parle dans le cadre de ce bulletin municipal, c'est qu'Argentré y figure en bonne place parmi les 23 circuits (de 8 km maximum) des Pays de Laval, de Loiron, et des Coëvrons.

Il s'agit d'une version raccourcie du « circuit jaune », qui passe de 11 km à 6 et se fait avec les enfants en deux heures ! Je rappelle que le circuit jaune dont je parle prend son départ à l'angle de la rue de Ballée et de la

place de l'église. Il est là raccourci vers la fin : après le lotissement des Marzelles, on rejoint directement le bourg.

BALADES en FAMILLE au cœur de la Mayenne



Fédération Française de Randonnée

LA MAYENNE
Département

L'intérêt de ce genre de guide est de ne pas se limiter au tracé (voir alors simplement les planimètres qui sont édifiés à 3 endroits dans la commune), mais d'apporter une petite touche culturelle ou historique. Ainsi apprend-on qu'Argentré est un nom d'homme latin Argentius, auquel on a ajouté au 9^e siècle le suffixe celtique "rate" transformé en "tré" - "rate" signifie forteresse, car le village est sur un éminence, au centre d'un grand découpage circulaire de défrichement d'un rayon de 900 mètres.....

Les enfants, c'est bien connu, posent plein de questions. Alors tout en les oxygénant, grâce à cet ouvrage, ce sera pour vous l'occasion de briller de mille feux en apportant des réponses érudites à leur curiosité.

Et le soir au moment du coucher, leurs yeux seront un peu plus brillants avant de s'endormir...

Bonne promenade. Nous sommes là, avec les agents communaux à l'entretien, pour que vos loisirs soient encore plus agréables.

Jean-Marc DUPUIS,

président de l'US ARGENTRE RANDONNEE PEDESTRE

section Football

La saison vient de se terminer en apothéose puisque l'équipe seniors B accède en promotion 2^{ème} division. Objectif atteint. L'équipe A fait une bonne saison pour sa première année de promotion de 1^{ère} en terminant 6^{ème} sur 12 de son groupe.

Les vétérans ont toujours autant de plaisir à se rencontrer et finissent 4^{ème}, et surtout 1^{er} au fair play de leur groupe. A féliciter.

Chez les jeunes, les résultats sont très encourageants, merci à l'éducateur sportif Cyrille.

- > Les moins de 18 ans sont 4^{ème} malgré un effectif restreint.
- > Les moins de 15 ans terminent 2^{ème} en division supérieure après être montés d'une division en milieu de saison.
- > Les moins de 13 ans, formés surtout de premières années, terminent 6^{ème} sur 8.
- > Excellents résultats en inter-secteur chez les benjamins et poussins, l'avenir du club.

Les effectifs sont toujours en hausse et nous avons quelques problèmes pour encadrer toutes les équipes ; nous faisons donc appel aux parents ou personnes intéressées par encadrer le mercredi ou le samedi. Bienvenue à tous.

LES PROJETS

Formation de jeunes arbitres et « d'initiateurs un et deux » pour l'encadrement des équipes. Labellisation du club par la Fédération de Football. Sur le plan sportif, espérons la montée en 1^{ère} division et le maintien de l'équipe B. Pour la saison prochaine vous pouvez encore prendre vos licences samedi 8 juillet de 10h à 12h salle de convivialité du complexe sportif.



Pour tous renseignements :
Bertrand LENAIN : 18 rue de Bellevue - ☎ 02 43 37 34 07
Pascal BELOT : 11 rue des frênes - ☎ 02 43 37 77 42
Daniel RENAULT : 1 rue de l'Europe - ☎ 02 43 37 33 20



section Cyclo

La petite reine

« Le vélo s'est progressivement lové dans notre quotidien. Pour le bonheur des hommes et de la nature. Circuler en silence à deux roues, c'est "rouler" l'univers arrogant et le monopole tout puissant des quatre roues à moteur. Mode de transport avant tout populaire, le vélo renvoie bien plus au loisir qu'à la compétition. Il évoque plutôt un engin inodore et silencieux (*qui ne vient pas troubler la quiétude des chemins vicinaux*) qu'un bolide technique hors de prix et enfourché par le porteur du maillot jaune du Tour ; le vélo relève plus de l'esprit des congés payés de 1936 que de la gagne des courses contre la montre. Cela dit, vélo ou bicyclette, c'est bien du même engin qu'il s'agit ! Un engin sans moteur qui respecte à la fois le silence, l'écologie et la tranquillité des lieux. En milieu rural, le paysage que le cycliste traverse n'est pas violé ou fendu irrespectueusement, mais simplement parcouru avec discrétion et pondération. Le vélo convie à un avant-goût du voyage par la liberté qui en rayonne. Faire du vélo à plusieurs soude une amitié naissante ou confirmée, renforce un esprit de camaraderie et de convivialité que même la marche - plus solitaire - a du mal à transmettre. »

Composition du Bureau

Présidente : Monique GOUGET
Vice président : Marcel BOULVRAIS
Trésorier : Alain GOUGEON
Secrétaire : Daniel HOUDOU
Membres : Gisèle HEURTAULT,
Daniel LESANT,
Patrick DEUIL,
Sébastien CHAUDET

**Si vous aimez faire du vélo,
venez participer aux sorties hebdomadaires.**

**La section sera présente au forum des associations
le 09 septembre prochain.**



section Tennis de Table



Contacts : Picot Nicolas : 06 21 35 37 59
Mottais Eric : 06 33 29 84 72
Lemonnier Jean-Pierre : 06 74 69 25 58



En mai 2005 les sections tennis de table de l'US Argentré et de la JA Soulgé sur Ouette ont décidé de fusionner ce qui donne 53 joueurs licenciés dont : 28 de Soulgé et 25 d'Argentré. Ces 53 joueurs ont participé aux championnats au sein de sept équipes. Trois montent sur le podium, avec la palme à l'équipe 3 en D4 qui monte sur la première marche et accède à la division supérieure. L'équipe fanion en D2 termine 3e et l'équipe 7 en D5 seconde.

Le 19 mai en finale de la Coupe de la Mayenne Non Classés-classés 75 consolante l'entente Soulgé - Argentré a triomphé de St-Pierre des Landes sur le score de 14 à 4. Chez les jeunes, à noter les très bons résultats de Rémy Launay et Sébastien Dubois.

Pour la pratique de ce sport en championnat (*vendredi soir*) ou en loisirs (*mardi soir*) : voir les contacts ci-dessus.

Le bureau de la section est le suivant :

Président : Tony Brunet
Vice-président : Franck Richard
Trésorier : Nicolas Picot
Secrétaire : Eric Mottais
Secrétaire adj. et correspondant au comité :
Christophe Noyer
Membres : Jean-Pierre Lemonnier
Olivier Landais, Fabien Neveu,
Laurent Belloi, Marcel Davoust,
Patrick Zins.



section Volley

La saison sportive qui s'achève a été une nouvelle fois l'année de l'équipe des cadettes.

Avec un effectif très réduit, les 6 joueuses ont répondu présentes à tous les matchs et montré que la solidarité était forte dans ce groupe. La bonne ambiance, la participation régulière aux entraînements et aux matchs ont été récompensées par les résultats. En championnat, après une 1^{re} phase de très bonne teneur, la 2^{ème} phase a vu les Argentréennes faire cavalier seul en gagnant 10 matchs sur 10 : 30 sets gagnés et aucun set perdu !!! En Coupe de la Mayenne, les filles ont disputé la finale mais se sont inclinées avec les honneurs par 2 sets à 1 contre une équipe de Mayenne habituée aux matchs de 1^{ère} division départementale. Dommage, le carton aurait été plein !!!

Le point noir de la saison a été l'équipe des benjamins et benjamines qui a présenté un visage complètement opposé à l'équipe des cadettes : peu ou pas de présence aux entraînements, absences aux matchs sans aviser le responsable, arrêt en cours de saison. Bref, des comportements difficilement compréhensibles dans un sport collectif ...



Vous pouvez contacter :

Jacques DESNOS : ☎ 02 43 37 38 68

Jean Pierre MORIN : ☎ 02 43 37 33 12

Jean Yves PAPIN : ☎ 02 43 37 84 63



L'équipe Loisir a participé dans une bonne ambiance et dans « l'esprit loisir » aux rencontres qui ont permis de finir en milieu de tableau au cours de la 1^{ère} phase. Les 3 matchs de la 2^{ème} phase ont été en trop.

Quant à l'équipe des seniors masculins, elle n'a jamais vu de si près la relégation. Les blessures de plusieurs joueurs ont pénalisé un effectif déjà restreint en début de saison et n'ont pas permis d'aligner souvent l'équipe « type ».

Toutes les équipes alignant un effectif réduit : les dirigeants sont à la recherche de joueuses ou joueurs pour venir gonfler les effectifs en septembre 2006. Sans l'arrivée de renforts, les engagements des équipes seront compromis. Des personnes habitant la commune pratiquent le volley dans d'autres clubs. Pourquoi pas à Argentré ?

Venez nous rejoindre pour que le volley continue à vivre à Argentré.

Pratiquez le volley-ball sur la plage ou dans vos lieux de vacances et venez pratiquer ce sport dans la salle des sports de notre commune en septembre.



Les dirigeants vous souhaitent de très bonnes vacances.

section Pétanque

La section pétanque vous invite à venir vous divertir le vendredi soir, parking du plan d'eau, à partir de 20h. Nous sommes actuellement une soixantaine d'inscrits, la section se porte bien.

Président : Michel LERIOUX

Tél.: 02-43-37-34-00
ou 06-23-28-41-95

Trésorier : Thierry LAUNAY

Tél.: 02-43-37-20-74

Secrétaire : Marie-Hélène MAINE

Tél.: 02-43-37-32-59
ou 06-73-36-88-08



Dates à retenir

SAMEDI 26 AOÛT

Concours ouvert à tous
en doublettes

JEUDI 14 SEPTEMBRE

Concours vétérans
en doublettes

Transports publics

Depuis septembre 2003, les TUL desservent chacune des communes de Laval Agglo dont Argentré. Ainsi chaque jour, en plus des cars scolaires que vous pouvez emprunter, 4 à 7 allers et retours selon les périodes permettent aux argentréens de se rendre à Laval. Pour certains horaires peu utilisés, le service "le Lutin" fonctionne à la demande : un simple coup de fil et un véhicule passe : les horaires du lutin apparaissent en bleu dans les tableaux. L'objectif de la municipalité est de voir ce service à la population se développer. Cela ne peut se faire qu'avec votre aide, d'abord en les utilisant toujours plus, mais également en faisant part de vos remarques et suggestions à la mairie qui transmettra.

DEPLACEMENTS

Les points d'arrêts des TUL sont la **Gendarmerie**, la **Poste**, le **Plessis** et la **Carie**. Ils vont directement vers Laval avec 2 arrêts principaux, la Gare SNCF et la Gare Routière au centre ville.

TARIFS

Ticket unité : 1 €, valable 1 heure (vendu à bord du véhicule).

Carnet de 10 tickets : 8 €, valable 1 heure (vendu à l'espace TUL, à la Gare Routière ou chez les dépositaires dont le magasin de la presse à Argentré).

Abonnements : Renseignements lors des permanences qui ont lieu à la Mairie d'Argentré le dernier mercredi de chaque mois de 17h à 18h, à l'Espace TUL, 13 rue du Vieux St-Louis à Laval ou par téléphone au 02.43.53.00.00 du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 8h30 à 12h.

NOUVEAUTE : Les détenteurs de la carte Sco F pourront circuler librement sur les 20 communes de Laval Agglomération desservies par les TUL, y compris sur les services « Le Lutin », tous les jours de la semaine pendant toute l'année scolaire (01.09.06 au 31 août 2007), samedis et vacances scolaires inclus.

HORAIRES (du 1er septembre 2006 au 31 août 2007)
Les services de Laval Agglo. ont eu la gentillesse de nous communiquer les horaires pour la rentrée de septembre en sachant qu'il pourrait y avoir quelques modifications de dernières minutes.

HORAIRES (jusqu'au 31/08/06)

HORAIRES PÉRIODE SCOLAIRE

	Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval					Me.S.
	LM.Me.J.V.	S.	LM.Me.J.V.S.	LM.J.V.		
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	06.59	08.10	08.14	09.09	-	14.14 14.08
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.02	08.12	08.17	09.10	13.10	14.15 14.09
LOUVIGNÉ Eglise	07.09	-	08.24	09.15	13.15	14.20 14.15
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.13	08.19	08.30	09.19	13.20	14.24 14.18
ARGENTRÉ Poste	07.15	08.21	08.32	09.20	13.22	14.25 14.20
ARGENTRÉ Le Plessis	-	08.22	08.33	-	-	- 14.21
ARGENTRÉ La Carie	07.16	08.24	08.34	-	13.23	- 14.23
BONCHAMP Poste	-	-	08.37	09.25	-	14.30 -
LAVAL Avenue Chanzy	07.25	08.28	08.40	-	13.29	- 14.27
LAVAL Lycée Réaumur	07.26	08.29	08.42	-	13.31	- 14.29
LAVAL Lycée H. Rousseau	07.28	08.31	08.43	-	13.33	- 14.30
LAVAL Gare Routière	07.30	08.35	08.45	09.40	13.40	14.45 14.35
LAVAL Gare SNCF	07.38	08.40	08.50	09.45	13.48	14.50 14.40

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.	Me.S.	LM.J.V.	LM.Me.J.V.	LM.Me.J.V.S.
LAVAL Gare SNCF	07.27	07.27	12.10	12.10	16.45 17.50 18.35
LAVAL Gare Routière	07.22	07.22	12.20	12.20	16.53 18.02 18.40
LAVAL Lycée Réaumur	-	-	12.26	12.26	16.59 18.08 -
LAVAL Avenue Chanzy	-	-	12.28	12.28	17.01 18.10 -
BONCHAMP Poste	07.35	-	12.32	12.32	17.15 18.17 18.50
ARGENTRÉ La Carie	-	07.39	12.37	12.37	17.20 18.22 -
ARGENTRÉ Poste	-	07.42	12.40	12.40	17.23 18.24 18.55
ARGENTRÉ Gendarmerie	-	07.45	12.42	12.42	17.25 18.26 18.56
LOUVIGNÉ Eglise	-	-	12.45	12.45	17.30 18.19 19.00
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.50	-	12.50	12.50	17.35 18.35 19.05
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	07.52	-	12.52	-	17.37 18.37 19.06

HORAIRES PÉRIODE ÉTÉ

Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval

	LM.Me.J.V.S.			
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	-	09.09	12.59	14.14
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.10	09.10	13.00	14.15
LOUVIGNÉ Eglise	07.15	09.15	13.05	14.20
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.20	09.19	13.10	14.24
ARGENTRÉ Poste	07.22	09.20	13.11	14.25
BONCHAMP Poste	07.25	09.25	13.15	14.30
LAVAL Gare Routière	07.40	09.40	13.30	14.45
LAVAL Gare SNCF	-	09.45	13.35	14.50

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.S.			
LAVAL Gare SNCF	07.35	12.05	16.25	17.25 18.35
LAVAL Gare Routière	07.40	12.10	16.30	17.30 18.40
BONCHAMP Poste	07.55	12.25	16.45	17.45 18.50
ARGENTRÉ Poste	08.00	12.30	16.50	17.50 18.55
ARGENTRÉ Gendarmerie	08.01	12.31	16.51	17.51 18.56
LOUVIGNÉ Eglise	08.05	12.35	16.55	17.55 19.00
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	08.10	12.40	17.00	18.00 19.05
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	08.11	12.41	17.01	18.01 19.06

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES

Soulgé-sur-Ouette > Louvigné > Argentré > Bonchamp > Laval

	LM.Me.J.V.	LM.Me.J.V.S.		
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	-	-	09.09	12.59 14.14
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	07.10	08.10	09.10	13.00 14.15
LOUVIGNÉ Eglise	07.15	08.15	09.15	13.05 14.20
ARGENTRÉ Gendarmerie	07.20	08.20	09.19	13.10 14.24
ARGENTRÉ Poste	07.22	08.22	09.20	13.11 14.25
BONCHAMP Poste	07.25	08.25	09.25	13.15 14.30
LAVAL Gare Routière	07.40	08.40	09.40	13.30 14.45
LAVAL Gare SNCF	-	-	09.45	13.35 14.50

Laval > Bonchamp > Argentré > Louvigné > Soulgé-sur-Ouette

	LM.Me.J.V.S.			
LAVAL Gare SNCF	07.35	12.05	17.25	18.35
LAVAL Gare Routière	07.40	12.10	17.30	18.40
BONCHAMP Poste	07.55	12.25	17.45	18.50
ARGENTRÉ Poste	08.00	12.30	17.50	18.55
ARGENTRÉ Gendarmerie	08.01	12.31	17.51	18.56
LOUVIGNÉ Eglise	08.05	12.35	17.55	19.00
SOULGÉ-SUR-OUETTE Bourg	08.10	12.40	18.00	19.05
SOULGÉ-SUR-OUETTE Point du jour	08.11	12.41	18.01	19.06



Le transport à la demande : le lutin

Le lutin (couleur bleue dans les tableaux de la page précédente) fonctionne sur réservation préalable et la tarification est identique à celle des Tul. Pour réserver, téléphoner au 02-43-59-13-88 au plus tard la veille du déplacement, avant 18h pour les départs du matin et avant 11h pour les départs de l'après-midi. Les heures d'ouverture pour réserver : du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Horaires transport scolaire

CIRCUITS COLLEGES 2006-2007

L M Me J V		L M Me J V		L M Me J V		L M Me J V	
ARGENTRE Les Genêts	7H43	ARGENTRE Poste	7H40	ARGENTRE Ch. des Rochers	7H45	ARGENTRE Poste	7H45
ARGENTRE La Fuye	7H45	ARGENTRE Ch. des Rochers	7H42	ARGENTRE Poste	7H50	ARGENTRE Haut Plessis	7H47
BONCHAMP Les Auvals	7H48	ARGENTRE Les Genêts	7H44	ARGENTRE Haut Plessis	7H51	ARGENTRE Bas Plessis	7H48
BONCHAMP Rte de Forcé	7H51	ARGENTRE Vaucelan	7H48	ARGENTRE Bas Plessis	7H52	ARGENTRE La Carie	7H51
BONCHAMP Ch. du Préfet	7H52	BONCHAMP Ch. de Gaulle	7H57	ARGENTRE La Carie	7H55	LAVAL Col. Fernand Puech	8H08
LAVAL Bd de l'Industrie	7H53	LAVAL Col. Fernand Puech	8H13	BONCHAMP Bordelière	7H58		
possibilités correspondances		LAVAL Ecole St-Pierre	8H15	LAVAL Bd de l'Industrie			
LAVAL Col. JB de la Salle	8H11	LAVAL Col. Jules Renard	8H19	possibilités correspondances			
LAVAL Col. Immac. Concep.	8H16			LAVAL Col. JB de la Salle	8H11		
LAVAL Col. Sainte-Thérèse	8H20			LAVAL Col. Immac. Concep.	8H16		
				LAVAL Col. Sainte-Thérèse	8H20		

L M J V		L M J V		L M J V		L M J V	
LAVAL Col. JB de la Salle	16H35	LAVAL Col. Fernand Puech	16H40	LAVAL Col. Fernand Puech	16H40	LAVAL Immac. Concept.	16H45
LAVAL Col. Alain Gerbault	16H37	ARGENTRE Poste	17H00	LAVAL Bd de l'Industrie	17H00	LAVAL Lycée H. Rousseau	17H00
LOUVIGNE Grand Puit	16H45	ARGENTRE Haut Plessis	17H03	correspondance pour Louvigné		LOUVIGNE Bourg	17H18
LOUVIGNE Marbois	16H47	ARGENTRE Bas Plessis	17H04	ARGENTRE Poste	17H13	ARGENTRE Ch. des Rochers	17H23
LOUVIGNE Le Ranger	16H48			ARGENTRE Ch. des Rochers	17H15	ARGENTRE Poste	17H26
LOUVIGNE Bourg	16H50			ARGENTRE Les Genêts	17H17	ARGENTRE Haut Plessis	17H27
ARGENTRE Haut Plessis	16H57			ARGENTRE Vaucelan	17H19	ARGENTRE Bas Plessis	17H28
ARGENTRE Bas Plessis	16H58			BONCHAMP Ch. de Gaulle	17H25		
ARGENTRE Poste	17H00						
ARGENTRE Ch. des Rochers	17H03						
ARGENTRE Les Genêts	17H05						
ARGENTRE La Fuye	17H07						

Me		Me		Me		Me	
LAVAL Col. Immac. Concep.	12H10	LAVAL Col. JB de la Salle	12H35	LAVAL Col. Fernand Puech	13H05	LAVAL Col. Fernand Puech	13H17
LAVAL Hydouze (proche Lycée Avezé)	12H19	LOUVIGNE Grand Puit	12H45	ARGENTRE Poste	13H25	LAVAL Col. Jules Renard	13H23
LAVAL Col. A. Gerbault	12H23	LOUVIGNE Marbois	12H47	ARGENTRE Haut Plessis	13H26	LOUVIGNE Stade	13H42
BONCHAMP Les Prés	12H35	LOUVIGNE Le Ranger	12H48	ARGENTRE Bas Plessis	13H27	LOUVIGNE Bourg	13H43
BONCHAMP La Faux	12H36	LOUVIGNE Bourg	12H50			ARGENTRE Ch. des Rochers	13H52
BONCHAMP Les Rosiers	12H38	ARGENTRE Haut Plessis	12H57			ARGENTRE Les Genêts	13H55
BONCHAMP Magnolias	12H40	ARGENTRE Bas Plessis	12H58				
BONCHAMP Guinefaudière	12H42	ARGENTRE Poste	13H00				
ARGENTRE La Carie	12H45	ARGENTRE Ch. des Rochers	13H03				
ARGENTRE Bas Plessis	12H46	ARGENTRE Les Genêts	13H05				
ARGENTRE Haut Plessis	12H47	ARGENTRE La Fuye	13H07				
ARGENTRE Poste	12H48						
ARGENTRE Ch. des Rochers	12H50						
ARGENTRE Les Genêts	12H53						

CIRCUITS LYCÉES 2006-2007

L M Me J V		L M Me J V		L M Me J V	
ARGENTRE Poste	7H00	ARGENTRE Haut Plessis	7H03		
ARGENTRE Ch. des Rochers	7H02	ARGENTRE Bas Plessis	7H05		
ARGENTRE Les Genêts	7H03	ARGENTRE La Carie	7H07		
BONCHAMP Bouessay	7H16	BONCHAMP Bordelière	7H10		
LAVAL Lycée Technique (face Lycée Réaumur)	7H20	LAVAL Lycée Technique (face Lycée Réaumur)	7H20		
possibilités correspondances ci-dessous					
LAVAL Lycée Technique	7H20	LAVAL Lycée Technique	7H20	LAVAL Lycée Technique	7H20
LAVAL Hydouze (face Lycée Avesnières)	7H23	LAVAL Archives (face Lycée Henri Rousseau)	7H25	LAVAL Jules Ferry (proche Lycée Imm. Conception)	7H28
		LAVAL Col. A Gerbault	7H30	LAVAL Haute-Follis	7H33
				LAVAL Collège Ste-Thérèse	7H36
				LAVAL Gare des TUL (face Mie Cécile)	7H34
				LAVAL Banque de France	7H37
				LAVAL Rocher Fleuri (proche Lycée A. Paré)	7H39
				LAVAL Lycée G. Lesnard	7H43
				LAVAL Lycée Agricole	7H47

L M J V		L M J V		L M J V	
LAVAL Lycée Haute-Follis	16H42	LAVAL Lycée G. Lesnard	17H30	LAVAL Lycée Haute-Follis	17H40
LAVAL Collège Ste-Thérèse	16H50	LAVAL Lycée Agricole	17H33	LAVAL Collège Ste-Thérèse	17H43
LAVAL Alfred Jarry	16H53				
LAVAL Hydouze (proche Lycée Avesnières)	17H03	LAVAL Lycée Technique (proche Lycée Réaumur)	17H50	LAVAL Hydouze (proche Lycée Avesnières)	17H50
LAVAL Lycée Technique (proche Lycée Réaumur)	17H08			LAVAL Lycée Technique (proche Lycée Réaumur)	17H58
BONCHAMP Ch. de Gaulle	17H18*	possibilités correspondances ci-dessous			
BONCHAMP Galbé (proche Clos du Haras)	17H21		LAVAL Lycée Technique	17H52	
			ARGENTRE La Carie	18H10	
ARGENTRE Choletière	17H27		ARGENTRE Bas Plessis	18H13	
ARGENTRE Poste	17H31		ARGENTRE Haut Plessis	18H15	
ARGENTRE Ch. des Rochers	17H33		ARGENTRE Poste	18H16	
LOUVIGNE Bourg	17H37		ARGENTRE Ch. des Rochers	18H18	
*correspondance pour			ARGENTRE Les Genêts	18H19	
BONCHAMP Rte de Forcé	17H22		ARGENTRE La Fuye	18H20	
BONCHAMP Haut-Guénault	17H23				
BONCHAMP Ch. du Préfet	17H24				

Me	Me	Me	Me
LAVAL Jules Ferry (Imm. Concept.)	12H10	LAVAL Collège Ste-Thérèse	12H10
LAVAL Hydouze	12H19	LAVAL Rocher Fleuri (A. Paré)	12H12
LAVAL Collège A. Gerbault	12H23	LAVAL Lycée G. Lesnard	12H20
BONCHAMP Les Prés	12H35	LAVAL Lycée Agricole	12H25
BONCHAMP La Faux	12H36	LAVAL Baclerie	12H35
BONCHAMP Les Rosiers	12H38	Changement de car	
BONCHAMP Magnolias	12H40	LAVAL Lycée Technique	12H40
BONCHAMP Guinefaudière	12H42	BONCHAMP Ch. de Gaulle	12H53
ARGENTRE La Carie	12H45	BONCHAMP Galbé	12H56
ARGENTRE Bas Plessis	12H46	ARGENTRE Poste	13H02
ARGENTRE Haut Plessis	12H47	LOUVIGNE Bourg	13H07
ARGENTRE Poste	12H48		
ARGENTRE Ch. des Rochers	12H50		
ARGENTRE Les Genêts	12H53		
LAVAL Jules Ferry (Imm. Concept.)	16H38	LAVAL Lycée Haute Follis	16H50
LAVAL Gare Routière	17H00	LAVAL Gare Routière	18H00
LAVAL Archives (H. Rousseau)	17H05	LAVAL Archives (H. Rousseau)	18H05
BONCHAMP Maine	17H17	BONCHAMP Maine	18H17
BONCHAMP Ch. De Gaulle	17H19	BONCHAMP Ch. De Gaulle	18H19
ARGENTRE Bas Plessis	17H24	ARGENTRE Bas Plessis	18H24
ARGENTRE Haut Plessis	17H25	ARGENTRE Haut Plessis	18H25
ARGENTRE Poste	17H26	ARGENTRE Poste	18H26
ARGENTRE Ch. des Rochers	17H27	ARGENTRE Ch. des Rochers	18H27
LOUVIGNE Bourg	17H34	LOUVIGNE Bourg	18H34



Info Gendarmerie



PARTOUT, POUR TOUS, 20 CONSEILS DE SECURITE

>> NE TENTEZ PAS LES VOLEURS

1 Argent liquide

Ne conservez pas de somme importante dans la maison ou dans la caisse de l'établissement.

2 Vos objets de valeur

Tenez les hors du regard des visiteurs et des inconnus. Détenez des photos de ces objets en cas de vol.

3 Retrait d'argent à la banque ou au distributeur de billets.

Retirez la carte bancaire et le ticket de l'appareil.

Ne divulguez pas et ne montrez jamais le code secret. Evitez d'inscrire le code sur un document rangé avec la carte. En cas de perte avisez immédiatement la banque.

4 Les papiers personnels

Ne vous en séparez jamais et surtout ne les laissez pas dans vos véhicules.

5 Les chèquiers et cartes bancaires.

Privilégiez ces modes de paiement à l'argent liquide. Ne signez pas les chèques en blanc.

>> LIMITEZ LES RISQUES

6 Ne cachez pas les clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ; dans une entreprise ayez recours à un coffre pour stocker les clés des locaux sensibles.

N'indiquez pas votre nom, ni votre adresse sur le trousseau de clés.

7 Renforcez les issues : blindage - serrure 3 points - entrebâilleur - viseur optique - interphone - caméra... protégez les fenêtres (persiennes - grilles - barreaux). En cas de perte des clés, changez les serrures.

8 Confiez un double des clés à votre famille ou une personne digne de confiance.

9 Des boîtes aux lettres débordantes de courrier signalent votre absence.

Faites prendre votre courrier par votre famille ou un proche.

10 Ne mentionnez pas votre absence sur la porte ou la boîte aux lettres.

>> IDENTIFIEZ VOS VISITEURS

11 N'ouvrez pas votre porte avant d'avoir identifié le visiteur. Utilisez l'oeilleton, l'interphone, l'entrebâilleur.

12 Méfiez-vous des « faux agents » EDF - service des eaux - policiers, ou autres services. Faites vous présenter des cartes professionnelles.

13 Pour les travaux (ramonage - élagage - nettoyage des façades, etc..) faites appel à des professionnels reconnus - méfiez-vous des offres de service trop alléchantes - en cas de doute alertez la gendarmerie.

14 Ne recevez pas des démarcheurs si vous êtes seul. Ne les laissez pas entrer à votre domicile.

15 Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair - sachez que pour tout démarchage à domicile vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours- En cas de doute, alertez un proche ou la gendarmerie.

16 Si le comportement d'un démarcheur ou d'un visiteur vous paraît douteux, notez l'immatriculation du véhicule et communiquez le à la gendarmerie.

>> RESTEZ EN CONTACT

17 Ayez toujours à portée de main et bien en vue les numéros d'appel de premières urgences

SAMU	15
Gendarmerie ou police	17
Pompiers	18

Voisins, médecin traitant, famille proche

18 Ayez des contacts fréquents et réguliers avec vos proches, amis et voisins.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indique votre absence prolongée, faites transférer vos appels si vous le pouvez.

19 Communiquez les coordonnées de votre lieu de séjour pour éventuellement être joint en cas de problème.

20 Informez la brigade de votre absence prolongée : votre domicile ou votre établissement sera observé par les services de sécurité lors des patrouilles.

>> SI MALGRE TOUT, VOUS ETES VICTIMES

Alertez la gendarmerie qui se transportera sur les lieux rapidement. En présence d'agresseurs, n'opposez pas de résistance, votre vie est plus précieuse que vos valeurs.

Notez le signalement du ou des agresseurs : âge apparent, taille corpulence, couleur de peau, couleur et coupe des cheveux, tenue vestimentaire, signes particuliers (cicatrices, tatouage, etc...) accent éventuel... Relevez les caractéristiques des véhicules utilisés : couleur, type, marque, immatriculation, direction de fuite.

Communauté de Brigade d'ARGENTRE

Tél. : 17 ou 02.43.37.30.04

L'Office du tourisme du pays de LAVAL propose aux enfants des récré'Randos pendant l'été

Ce sont des randos de 5 kms maximum qui sont proposées aux enfants de 7 à 12 ans résidant ou séjournant en Mayenne les mercredis de juillet et août, de 14h à 17h.

Ces randos sont uniques car elles sont commentées et vivantes grâce à des thèmes tels que l'environnement, la faune, la flore, l'aquarelle ou encore le conte.

En particulier,

**Une rando "carnet de voyage" avec F. Vigneaud
est proposée le mercredi 9 août à Argentré,
rendez-vous à 14h devant la mairie d'Argentré.**

Attention le nombre de participants par rando est limité à 15 et il faut s'inscrire à l'O.T. du Pays de Laval, 1 allée du Vieux St-Louis, 02 43 49 46 46, le prix est de 9€ par enfant et par rando.

La même rando "carnet de voyage" sera proposée à une trentaine d'enfants dans le cadre de Planétommes en juillet.

Ramassage des ordures ménagères

La Direction Générale des Services au Public, Service Environnement-Déchets nous informe qu'à l'occasion des jours fériés :

vendredi 14 juillet 2006

mardi 15 août 2006

mercredi 1er novembre 2006

la collecte des déchets ménager sera supprimée en ce qui concerne le bourg et reportée au lendemain en ce qui concerne la campagne.

Campagne 2006

«Je l'aime, je le vaccine»

Aimer n'est pas seulement cajoler...

Offrant leur affection sans compter, nos petits compagnons méritent en retour notre plus grande attention. Première de ces attentions : leur assurer une protection efficace contre les maladies les plus graves.



La Société Protectrice des Animaux a besoin de vous

La France est le premier pays d'Europe par le nombre d'animaux domestiques, 8,1 millions de chiens et 9 millions de chats, mais aussi le premier pays d'Europe par le nombre d'abandon (100.000 chiens abandonnés chaque année).

Chaque année 60.000 animaux sont recueillis par la SPA.

Le saviez-vous ? La SPA vit à 80% de dons et de legs.

La SPA, c'est :

40 000 adhérents,

68 délégations,

58 refuges,

12 dispensaires

1100 délégués enquêteurs bénévoles

4000 jeunes SPA.

**En adhérent à la SPA
ou en devenant délégués
enquêteurs bénévoles
(renseignements au Service des
délégués, tél. 01 43 80 88 26),
aidez-nous à :**

- recueillir les animaux perdus ou abandonnés
- les faire adopter
- lutter contre la cruauté
- enrayer la prolifération anarchique des animaux
- lutter contre les trafics et les pourvoyeurs qui volent nos animaux pour les revendre aux laboratoires d'expérimentation
- sensibiliser les jeunes à la protection animale grâce à la section éducative des Jeunes SPA
- faire pression sur les gouvernements pour que des lois véritablement protectrices soient votées en faveur des animaux
- lutter contre les importations des animaux exotiques qui approvisionnent les commerces criminels de "marchands de misère"

SPA

39, boulevard Berthier
75847 Paris Cedex 17
tél. 01 43 80 40 66
<http://www.spa.asso.fr>

Bibliothèque Municipale

C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants d'Argentré ont fait la connaissance de **Christophe Lemoine**, l'auteur de **Nulman**, qu'ils ont élu dans le cadre de l'**opération Roman Jeunes**, organisée par le contrat de ville de Laval et la bibliothèque d'Argentré.

Mardi 30 mai, à la bibliothèque municipale, de 14h à 16h, les élèves du niveau CM2 des écoles Cousteau et St-Cyr-Ste Julitte ont donc pu poser leurs questions et dialoguer avec un écrivain dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Après quelques dédicaces, l'auteur est reparti avec des dessins de **Nulman** offerts par les enfants.

EN PROJET :

> Le vendredi 28 juillet, une **"lecture spectacle"**, les **marcheurs d'histoires ont rendez-vous au bout de la terre...** nous sera proposée à 20h30 dans l'allée d'Hauterive par deux comédiens et un musicien de la Cie "Paroles Buissonnières". Pour public adolescent et adulte, durée entre une heure et une heure et demie. (Voir encadré ci-dessous) Vous êtes invités à assister, voire à participer, à cette démarche vraiment innovante sur notre commune.

> un **atelier d'écriture** pour adultes ouvrira à la rentrée prochaine. Il sera animée par Jocelyne Naveau de l'association "Graine de mots" tous les quinze jours le mardi soir de 20h30 à 22h (alternativement à la bibliothèque de Bonchamp et Salle de la Vallée à Argentré).

Inscrivez-vous à la bibliothèque, pour vous détendre en jouant avec les mots et en créant ses propres textes...

> Dans le cadre de l'opération "Lire en Fête (thème retenu cette année : la lecture)", comme l'an dernier, une comédienne de la Cie "Ecoutez voir" viendra raconter aux 5-10ans **"Une belle histoire"**, vendredi 27 octobre à 14h salle de la Vallée.



Les marcheurs d'histoires ont rendez-vous au bout de la terre...

Des comédiens (2 comédiens + 1 musicien) de la compagnie de Théâtre Itinérant "Paroles Buissonnières", partiront à pieds d'Amiens pour rejoindre les Rencontres du Théâtre Itinérant les 21-24 septembre 2006 à Crozon. Cela représente une soixantaine d'étapes de 10-15kms.

La bibliothèque municipale d'Argentré se fait un plaisir de les accueillir le vendredi 28 juillet 2006 dans l'allée d'Hauterive à 20h30 (dans la salle des fêtes en cas de pluie) pour une lecture-spectacle au cours de laquelle ils nous donneront des nouvelles de la planète et du village précédent sur un mode poétique et chaleureux

Pour les marcheurs qui le désirent, vous êtes invités à rejoindre les 3 comédiens-musiciens, soit le vendredi matin de St-Cénére à Argentré (rdv à 11h devant l'église de St-Cénére, contact Pascale Dahan 06 22 67 84 76), soit le samedi matin de Argentré jusqu'à Bonchamp (départ vers 9h, contact Sylvie Druet 02 43 37 33 60).

Vous avez aussi la possibilité d'assister à leur répétition dans l'allée d'Hauterive de 14h30 à 17h30 ; et quelques musiciens peuvent éventuellement participer activement à l'improvisation musicale pendant la répétition, voire pendant le spectacle, avis aux amateurs.

Information Canicule

Que risque-t-on quand il fait très chaud ?

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Certains symptômes doivent vous alerter :

- > Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre...
- > Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruits...

Consultez un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

Comment affronter la canicule ?

Protégez-vous de la chaleur.

- > Évitez les sorties et plus encore les activités physiques aux heures les plus chaudes.
- > Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- > Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.

Rafrâchissez-vous.

- > Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
- > Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous dans des lieux ombragés ou frais : supermarchés, cinémas... à proximité de votre domicile.
- > Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.

Buvez et continuez à manger.

- > Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...
- > Ne consommez pas d'alcool.

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien.

- > Si vous ressentez des symptômes inhabituels.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

- > Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- > Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes, de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.

Un risque grave : le coup de chaleur

Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement. Il se repère par :

- > une agressivité inhabituelle,
- > une peau chaude, rouge et sèche,
- > des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense,
- > une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

ATTENTION ! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.

Appelez immédiatement les secours en composant le 15.

En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou couvrez-la de linges humides et faites des courants d'air.



état-civil

> naissances

COURCELLE Kelvin	1 décembre 2005
DULAIN Anaïs	3 décembre 2005
BARRE Mattéo	8 décembre 2005
LEROISNIER Romain	9 décembre 2005
BROUSSEAU Julien	12 décembre 2005
DAVENEL Camille	14 décembre 2005
DUCHÉMIN - PRUDOR Esteban	29 décembre 2005
BOURNAY Noé	14 janvier 2006
ELIAS Kelly	21 janvier 2006
DEROCHE Lilou	29 janvier 2006
BOUTRUCHE Isya	30 janvier 2006
BRAULT Killian	3 février 2006
MENESGUEN Emma	10 février 2006
RONDEAU Irina	13 février 2006
SOUTIF Mathéo	17 février 2006
TERRIAU Lohane	12 mars 2006
FAUCHARD Leïla	20 avril 2006
HUAUMÉ Maxime	4 mai 2006
BRICARD Maëlys	22 mai 2006
DIVAY Juliette	24 mai 2006
ANTIER Carolane	25 mai 2006
PARIS Robin	29 mai 2006
TROTTIN Ethan,	6 juin 2006
JAGUELIN Léo,	10 juin 2006

> mariages

DULAIN Mickaël et LOHOU Roseline	6 mai 2006
BOURDAIS Jérôme et ETCHE Akouba	3 juin 2006
ROUSSET Fabien et CORMIER Emeline	10 juin 2006

> décès

Michel HUAULMÉ	26 novembre 2005
Georges PAUMARD	15 février 2006
Georges LE GRAND	18 février 2006
Roger DESSAINT	3 mars 2006
Alphonse LEGUY	17 mai 2006

calendrier des fêtes

juillet

28 : Bibliothèque : Lecture Spectacle, allées d' Hauterive

août

27 : Pétanque : Concours

septembre

- 9** : BMX : course promotionnelle semi-nocturne
- 9** : AFN : repas
- 9** : Forum des Associations, au complexe sportif
- 10** : Club des Aînés : bal
- 10** : Foire à la marabille
- 14** : Pétanque : vétérans
- 16** : Amicale Laïque : concours pétanque
- 30** : Les Babie's : bourse aux vêtements

octobre

- 1** : Les Babie's : bourse aux vêtements
- 7** : Pétanque : concours loisirs
- 15** : Club des Aînés : bal
- 27** : Bibliothèque : conte "La belle histoire"
- 27 octobre au 3 novembre** :
stage théâtre : 10h à 17h

novembre

- 12** : AFN : messe armistice
- 18** : Théâtre : soirée dansante
- 19** : OGEC : loto
- 25** : US Foot : soirée choucroute

décembre

- 2** : CCAS : repas des personnes âgées
- 9** : ADMR : goûter de Noël
- 9** : Pompiers : St Barbe
- 15** : St Cyr St Julitte : arbre de Noël
- 16** : Ecoles publiques : arbre de Noël
- 19** : Bibliothèque : théâtre
«La folle histoire ou l'univers caché du Père Noël»
- 15 au 31** : Tournoi de tennis adulte

la poste

Guichet : ☎ 02 43 37 84 81

Ouverture des guichets

Lundi au samedi de 9h à 12h
+ le vendredi de 14h15 à 17h30

Levée de la boîte aux lettres
16h30

presse

Ouest-France

André DORGÈRE

☎ 02 43 37 33 17

Port. 06 84 35 39 45

andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne

Jacques BÉNARD

☎ 02 43 37 80 73

garderie été 2006

Date des vacances scolaires d'été :

du mercredi 5 juillet au 3 septembre 2006

La garderie sera ouverte du mercredi 5 juillet au 7 juillet 2006 de 7h à 19h
(sauf vendredi fermeture à 18h)

Le Centre de Loisir Sans Hébergement fonctionnera du 10 Juillet au 28 juillet 2006

Fermeture de tous les services cantine-garderie du 31 juillet au 25 août 2006.

Réouverture de la garderie à compter du 28 août jusqu'au 1er septembre 2006.

horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h

les samedis de 14h30 à 16h30

Fermeture samedi 15 juillet et du 1er au 22 août

Parution des brèves Argentréennes :

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elle souhaite diffuser.

Internet : un moyen efficace => sylvie.druet@wanadoo.fr avec copie à
mairie.argentre53@wanadoo.fr

Date limite de dépôt en mairie ou courriel

Lundi 28 août 2006

Lundi 6 novembre 2006

Date prévisible de parution

Jeudi 31 août 2006

Jeudi 9 novembre 2006

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL EN JANVIER 2007



information

Les permanences du conciliateur
du Canton d'ARGENTRÉ :

Monsieur René CANAT,
ont lieu à la Mairie d'ARGENTRÉ
de 10h à 12h
le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement,
appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tous les jours de 9h à 12h30
et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

Vous avez la parole

Vos idées nous intéressent

La mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune.
Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et suggestions.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins or other markings on the paper.

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Coupon à retourner en mairie d'Argentré.

ARGENTRÉ, ÇA BOUGE !



> Logements sociaux,
rue des Bossards.



> Lotissement des Gasneries



> Logements sociaux et aménagements urbains rue de Beausoleil.



> Future salle de réunion dans les anciens vestiaires de football.



> Future Mairie dans le presbytère.



> Nouvelle Gendarmerie.



Responsable de publication : Christian LEFORT
Mairie : 30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49